



Menu de mai 2026



MENU DE MAI 2026

BIEN MANGER. C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !!!

Malanga



Préparation d'accras malanga :

Ingrédients :

- 250g de malanga
- 1 oignon, 1 gousse d'ail, piment, persil
- 1 cube de bouillon (type Maggi)
- 100g de farine
- 5g de levure chimique

Préparation :

- Epluchez et râpez le malanga.
- Mixez l'oignon, l'ail, le piment, le persil et le cube de bouillon.
- Mélangez le malanga râpé, le mélange mixé, la farine et la levure.
- Faire frire dans de l'huile
- Égoutter sur du papier absorbant

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
4 MACÉDOINE POMMES DE TERRE SAUCISSE DE VOLAILLE GÂTEAU	5 HARICOTS VERTS COUSCOUS POULET COMPOTE DE BANANE	7 PETTERAVE PÂTE VÉGÉTARIENNE MELON	8 VICTOIRE 1945
11 SARDINE HARICOTS VERTS + CAROTTE EMINCÉ DE BOEUF FLAN	12 PETTERAVE RIZ BLANC COLOMPO DE CAPRIT BANANE DESSERT	14 ASCENSION	15 VACANCES
18 FROMAGE STEACK HACHÉ POIS CASSÉ MELON	19 LAITUE COLOMPO DE POULET RIZ DE CRÉOLE FLAN	21 THON POMMES DE TERRE CAROTTES. HARICOTS VERTS BANANE DESSERT	22 CONCOMBRE QUEUE DE PORC + CHOU IGNAME FROMAGE BLANC
25 PENTECÔTE	26 VACANCES	28 MAÏS PÂTES VÉGÉTARIENNES OMELETTE MANDARINE	29 THON GIRAUMONADE CROUSTILLE DE POULET GÂTEAU

* Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de Petit-Bourg dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène.

* Tous les menus sont accompagnés d'une portion de pain.


* Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités des fournisseurs.


* La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.

* Les fruits au sirop sont servis sans sucre.

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire

 0590 38 05 02

 0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue




Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg



Menu d'avril 2026




PETIT-BOURG

MENU D'AVRIL 2026

BIEN MANGER. C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !!!

Recette du Calalou




- 1 lot de crabes
- 3 lots de feuilles de madères (peut être remplacées par des épinards)
- 100g de poitrine fumée
- 2 queues de porc
- 10gombos (facultatifs)
- 2 oignons
- du sel
- du persil
- du thym
- des cives
- 1 piment
- 2 feuilles de bois d'inde


LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
		02 THON TAPOULÉ VÉGÉTARIEN CRÈME DESSERT	
20 HARICOT VERT EGRÉNÉ DE BOEUF PÂTE ALIMENTAIRE CLÉMENTINE	21 BETTERAVE CROUSTILLE DE POULET POIS BLANC CRÈME DESSERT	23 CAROTTE RIZ+MORUE VÉGÉTARIEN YAOURT	24 GIRAUMONRÂPÉ EMINCÉ DE DINDE DOMBRÉ COUPELLE DE FRUIT
27 CAROTTE SAUCISSE PPDT FLAN	28 MAÏS COQ DÉCOUPÉ PÂTE AU FROMAGE MELON	30 CHOU OEUF HARICOT VERT GÂTEAU	

* Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de Petit-Bourg dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène.
* Tous les menus sont accompagnés d'une portion de pain.
* Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités des fournisseurs.
* La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
* Les fruits au sirop sont servis sans sucre.

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire


 0590 38 05 02

 0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg 

Permanences des partenaires à la MICS en avril

Découvrez les permanences des partenaires du mois d'avril 2026, à la Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS) de Petit-Bourg : un espace dédié à l'accompagnement des habitants, où vous pouvez rencontrer des professionnels de divers organismes pour bénéficier de conseils personnalisés et d'un soutien adapté à vos besoins.



AVRIL 2026



LES MERCREDIS 08 ET 22

HORAIRE : 08H00 - 12H30



LES MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

MME PONPON

LES MERCREDIS

MME QUINOLA

LES JEUDIS

MME POPOTTE



LES LUNDIS ET VENDREDIS

HORAIRE : 08H00 - 12H30



LE MARDI 21

HORAIRE : 08H00 - 13H00



LE VENDREDI 17

HORAIRE : 09H00 - 12H00

Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale



www.ville-petitbourg.fr

0590 69 66 89

A qui s'adresser ?

Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS)



0590 69 66 89



maisondelinsertion97170@gmail.com



141 rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

La gestion des sargasses à Petit-Bourg

Les services municipaux sont mobilisés. Les interventions sont déclenchées selon les prévisions d'échouement élaborées par Météo France. L'approche préventive est privilégiée pour limiter les impacts.

Comprendre le phénomène

D'où viennent les sargasses ?

Depuis 2011, les sargasses frappent régulièrement l'arc caribéen, avec l'apparition d'une nouvelle « mer des Sargasses » zone de développement située au large de l'Afrique dans l'Atlantique équatorial. Les sargasses parcourent de longues distances poussées par le courant Nord équatorial avant de s'échouer sur les côtes de la Caraïbe.

Plusieurs hypothèses sont avancées concernant l'apparition de cette grande ceinture de sargasses au large de l'Afrique et la prolifération des sargasses en son sein :

- **la forte concentration en nutriment (nitrates et potassium)**
- **la température de l'eau**
- **les courants marins dans un second temps.**

Une première hypothèse concernant l'origine du phénomène (Johns, 2020) lierait l'apparition des sargasses dans l'Atlantique équatorial à un phénomène climatique : des vents d'ouest exceptionnellement forts associés à une oscillation nord-atlantique en 2010 auraient permis la sortie de sargasses hors du gyre de l'Atlantique Nord puis les auraient déplacées par les courants vers l'Afrique où elles auraient rencontré des conditions plus favorables au développement d'un nouveau foyer (Rusterholtz, 2023).

D'autres hypothèses concernent le développement des sargasses au sein de cette nouvelle ceinture par l'apport de nutriments venus d'Afrique et d'Amérique. Une théorie dominante jusqu'en 2021 dans la littérature scientifique (Jouanno et al., 2021) concernait l'augmentation des apports en nutriments depuis les fleuves Amazone, Orénoque et Congo et des rivières tropicales, causée par le changement climatique et l'anthropisation des rives qui, par effet de ruissellement, charrient les nutriments liés à la déforestation et à l'utilisation d'engrais dans l'agriculture. Toutefois, la variabilité annuelle des sargasses comparée à celle des nutriments issus des grands fleuves réfute le lien majeur entre changements hydrologiques et prolifération des sargasses.

Pourquoi reviennent-elles chaque année ?

Les sargasses reviennent chaque année à la même période parce que leur développement dépend d'une dynamique multifactorielle.

- Réchauffement des conditions océaniques de manière générale et singulièrement dans l'Atlantique tropical,
- Les apports en nutriments des grands fleuves qui

- favorisent la production de biomasse,
- Les nappes d'algues sont entraînées par les courants marins et poussées par les alizés vers l'arc antillais,
 - Les anomalies de circulation de courants.

Résultat : les échouages en Guadeloupe se produisent généralement entre mars et septembre, avec des variations selon les conditions météo et océaniques de l'année.

Pourquoi les odeurs ?

Les sargasses dégagent une odeur insoutenable lorsqu'elles s'accumulent sur le rivage et se décomposent en l'absence d'oxygène. **Cela provoque l'apparition de 2 gaz, le sulfure d'hydrogène (H₂S), responsable de l'odeur d'« œuf pourri », ainsi que l'ammoniac (NH₃), qui provoque une odeur piquante et irritante** ; plus elles restent longtemps au soleil, plus la fermentation s'intensifie et plus les émanations augmentent (sources : ARS Guadeloupe ; ANSES ; Université des Antilles).

À noter que les premières odeurs peuvent apparaître dès 24 à 48h après l'échouage.

Les actions menées par la Ville

- Surveillance régulière du littoral
- Déploiement du barrage flottant
- Positionnement adapté selon saison cyclonique
- Collectes en mer et à terre selon les conditions
- Coordination avec les services de l'État
- Suivi des zones sensibles

Une installation de barrages entre la Pointe Bacchus et la Pointe Roujol est en cours pour empêcher les échouements dans cette partie du littoral peu voire pas accessible avec des moyens terrestres, et ainsi protéger la population des quartiers du bourg.

Les bons réflexes à adopter :

1. Protéger ses appareils

- Éviter de les placer près des ouvertures
- Nettoyer régulièrement les surfaces
- Débrancher les équipements non utilisés

2. Ne pas manipuler

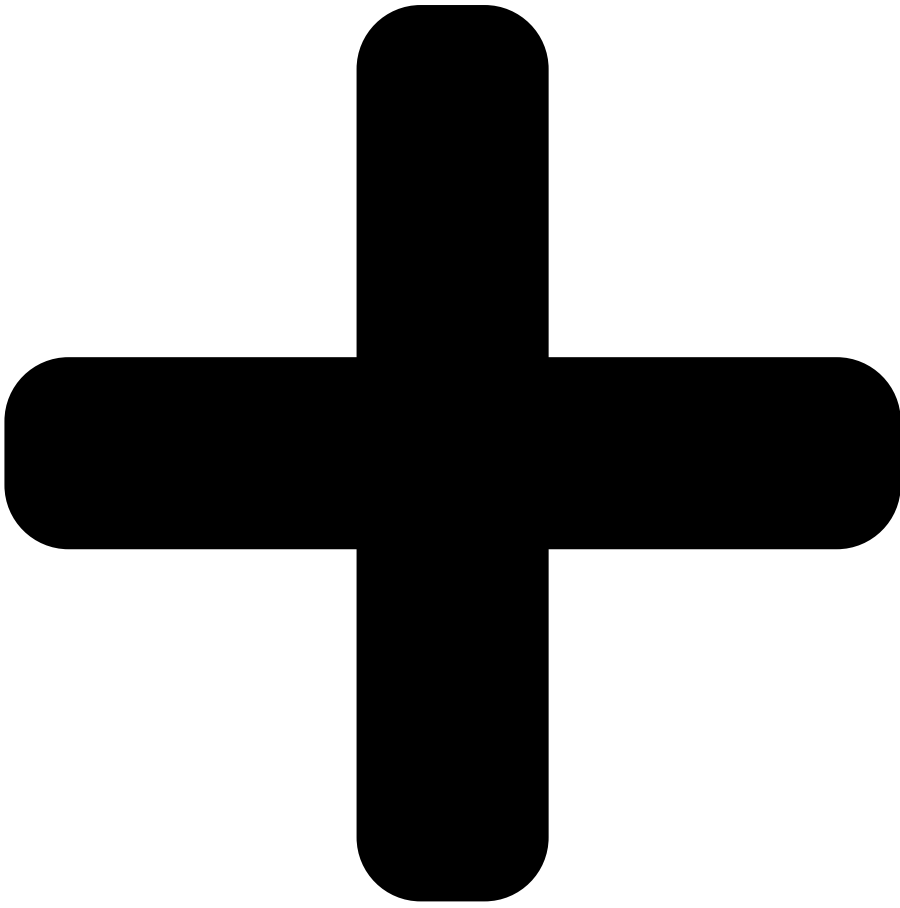
- Ne pas manipuler les algues sans protection adaptée
- Les gaz peuvent être très irritants

3. Aérer son logement

- Aération courte (10 à 15 minutes)
- Lorsque les odeurs sont faibles
- Éviter les ouvertures prolongées en cas de forte odeur

Attention : les personnes sensibles doivent être particulièrement vigilantes.

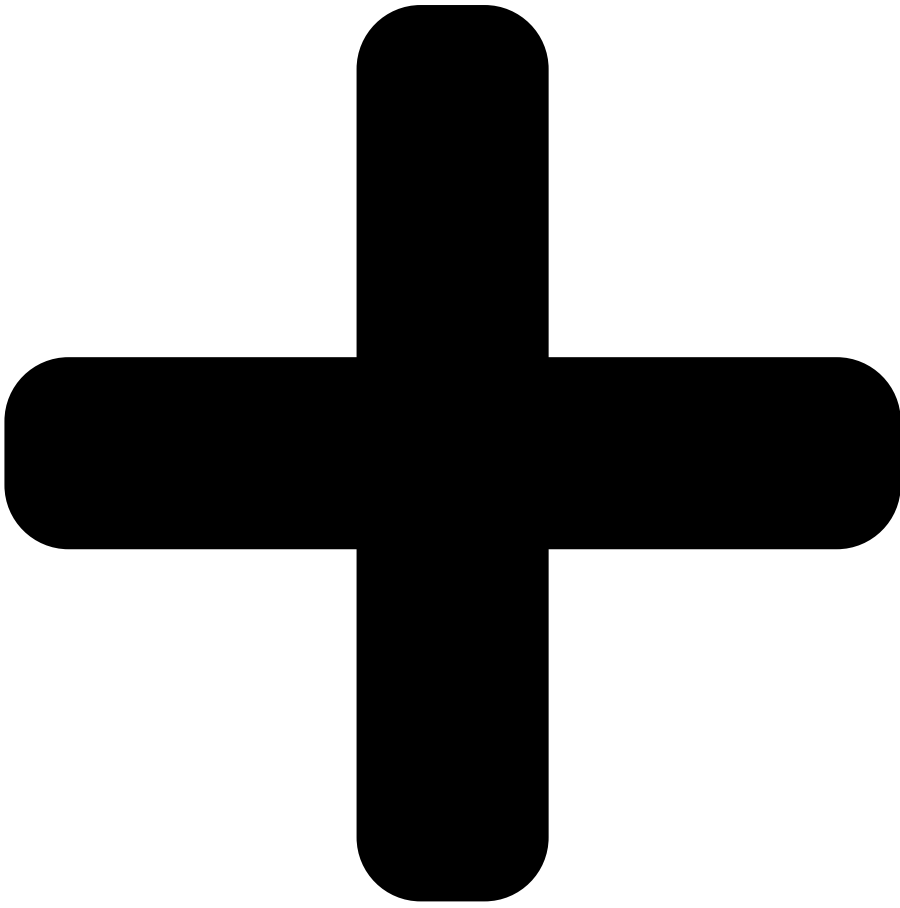
Questions fréquemment posées :





Pourquoi le barrage a-t-il été mis en drapeau ?

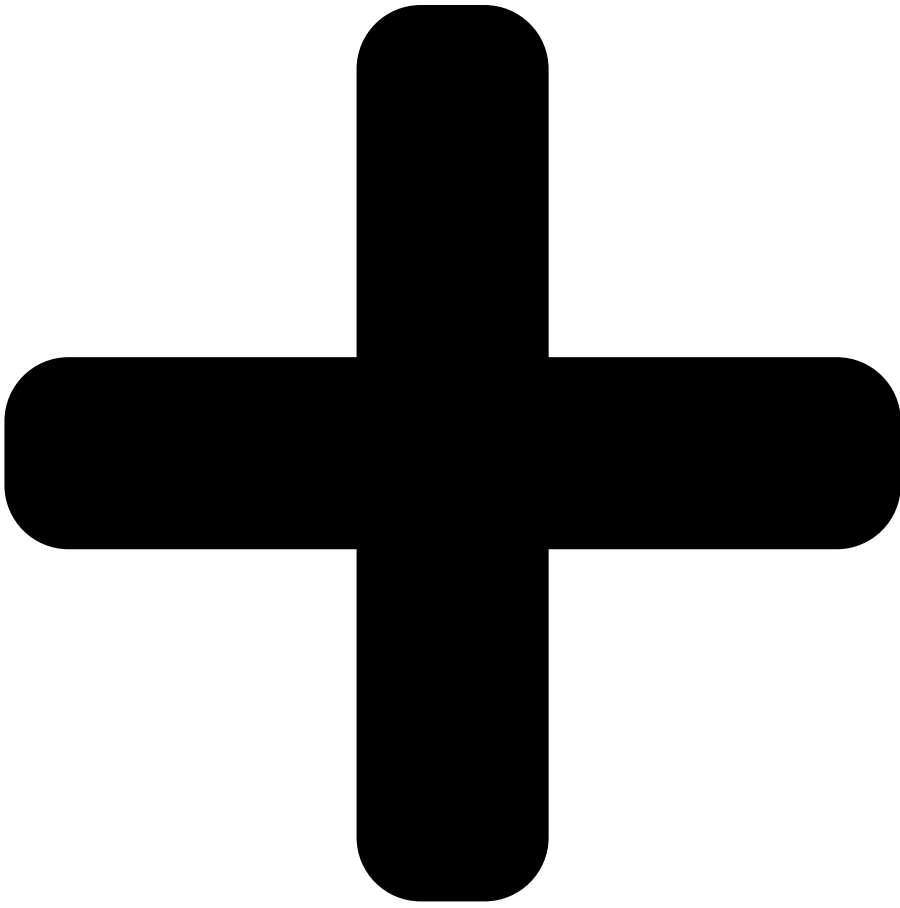
Pour le protéger durant la saison cyclonique. En cas de fortes houles, il pourrait être endommagé.





Que signifie « mis en drapeau » ?

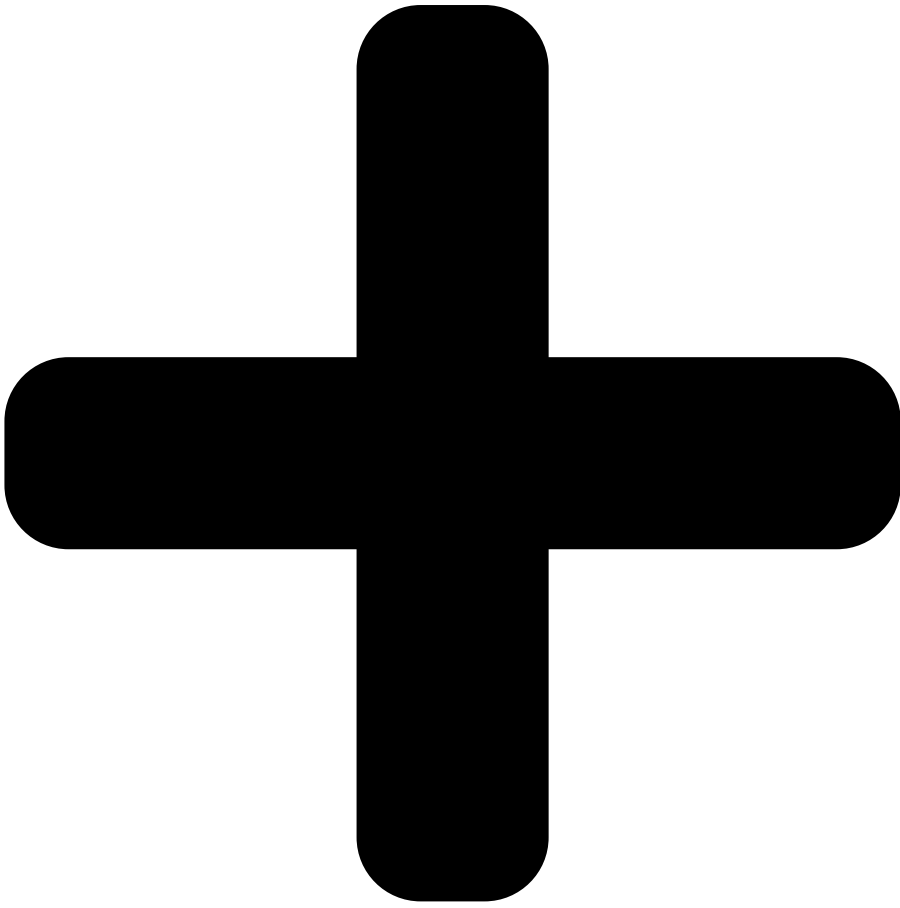
Cela signifie qu'il n'est plus en position de bloquer les sargasses temporairement.





Le barrage est-il à nouveau opérationnel ?

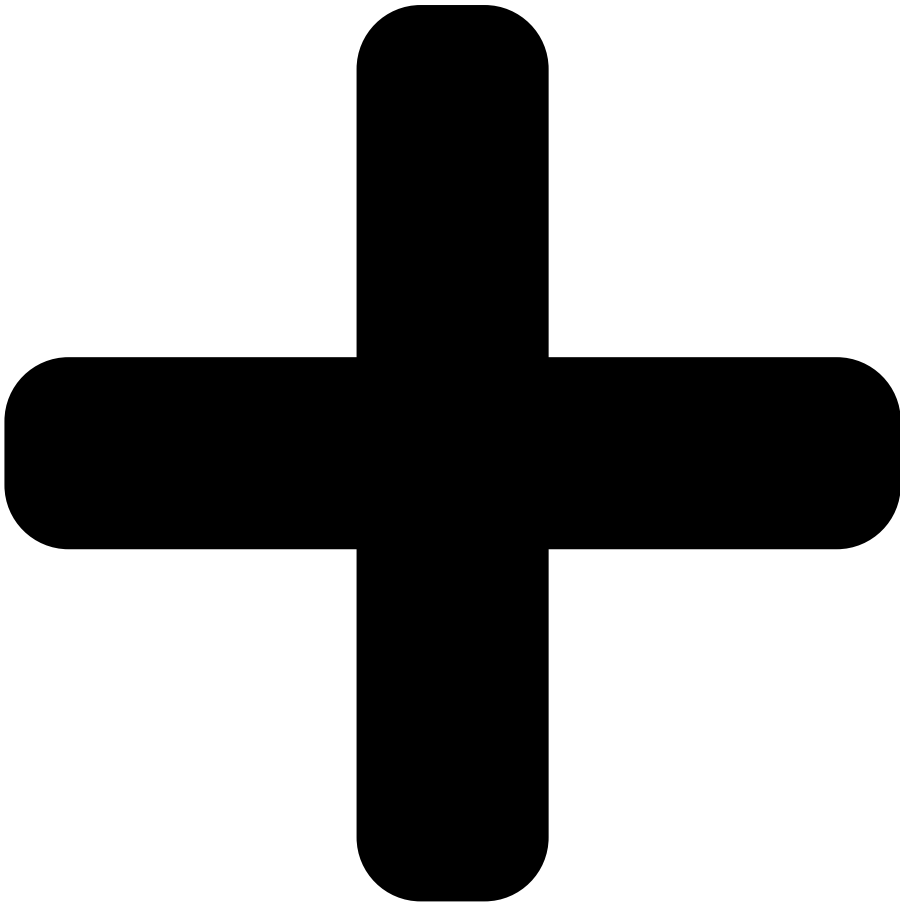
Oui, il a été remis en position en janvier pour faire face aux prochains arrivages.





Pourquoi les sargasses ne sont-elles pas ramassées tout de suite ?

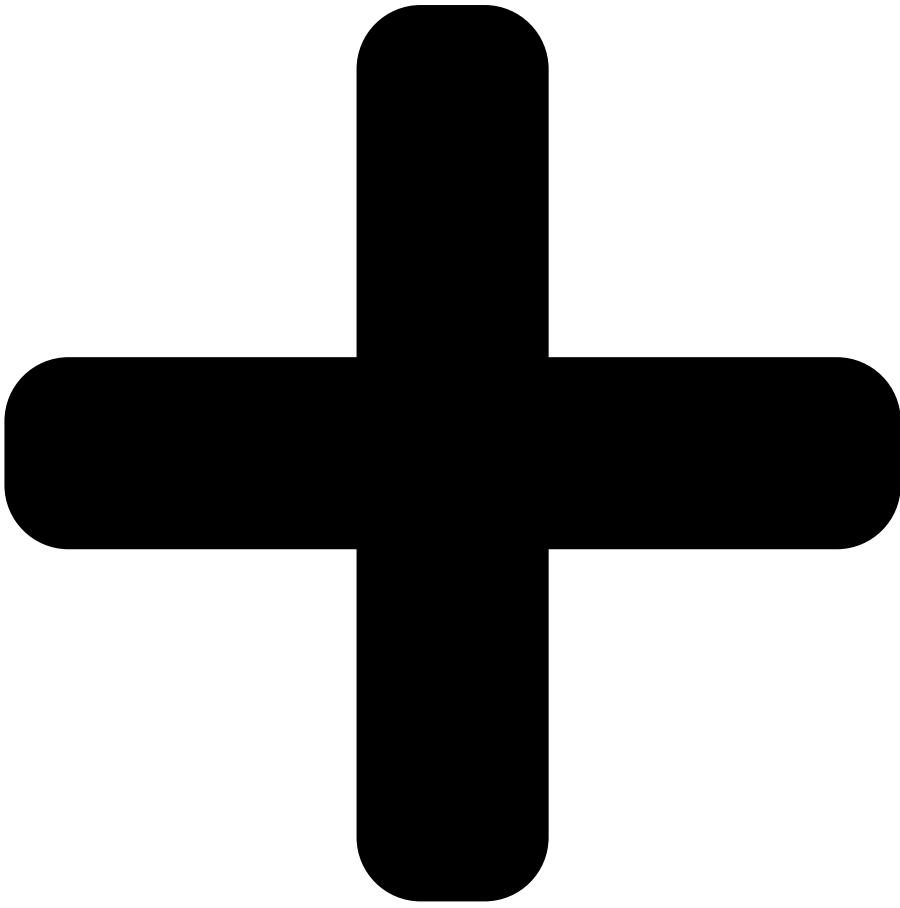
Les interventions dépendent des conditions météo, de la sécurité et des moyens disponibles





La Ville compte-t-elle faire l'acquisition d'un bateau de collecte de sargasses ?

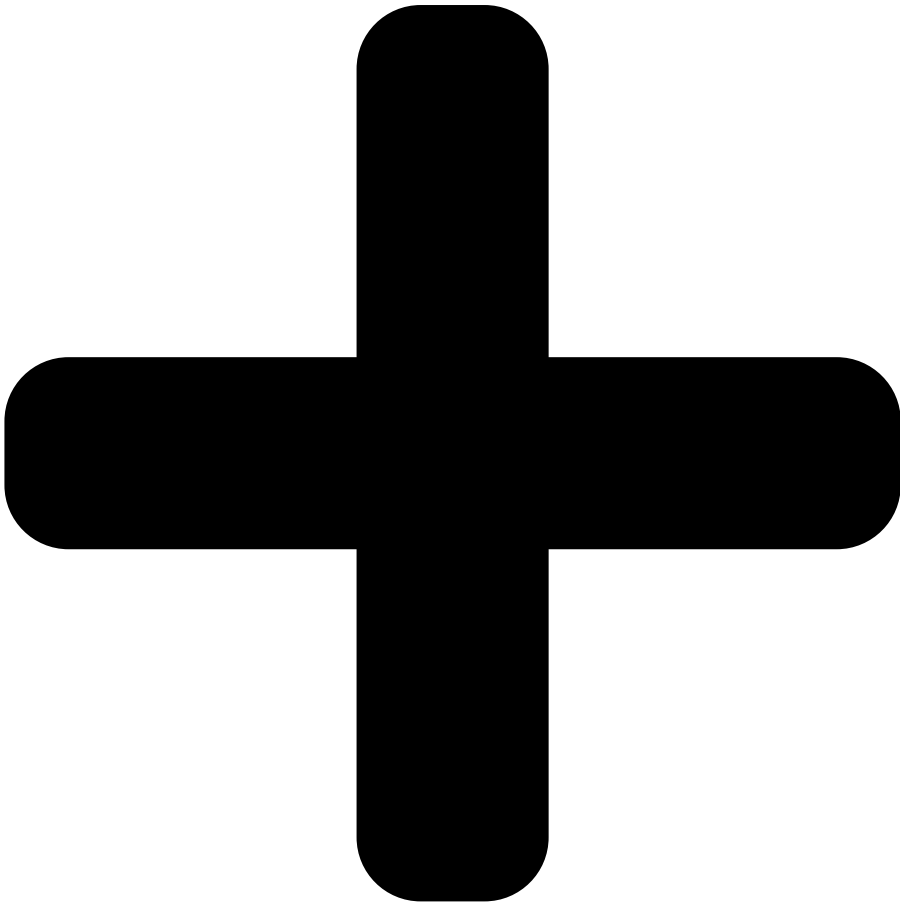
L'achat d'un bateau de collecte de sargasses a été opéré. Sa livraison est prévue pour le courant de l'année 2026.





Qui décide de son affectation ?

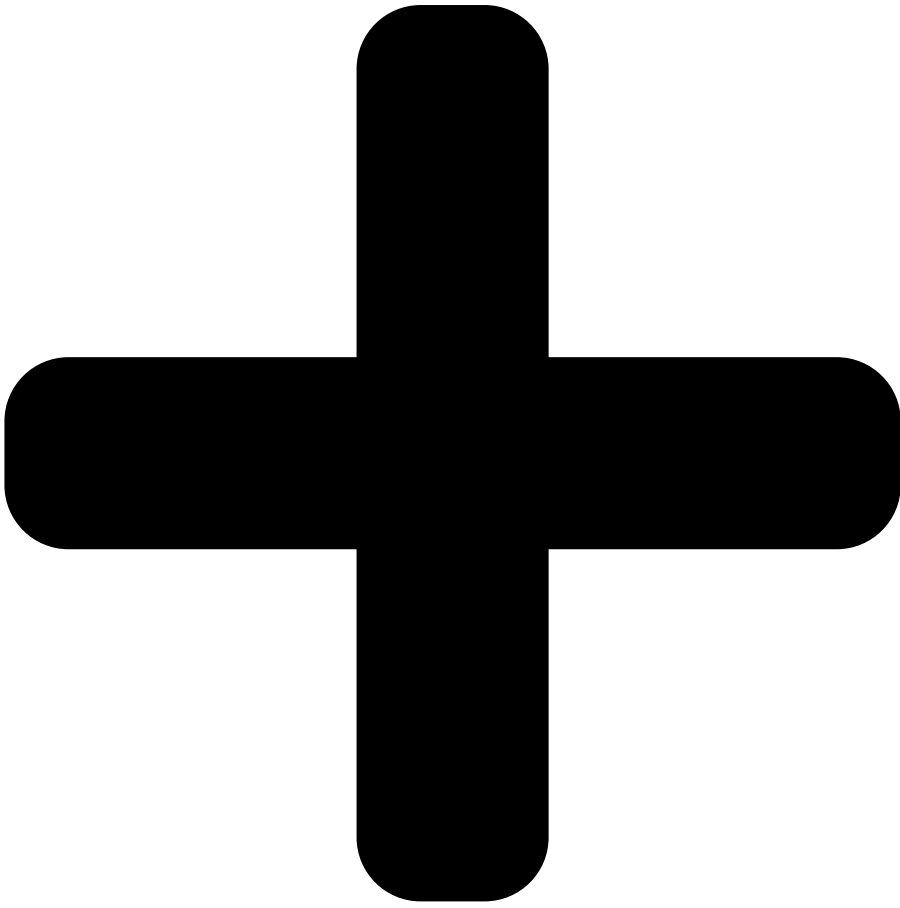
L'État via la Préfecture de Guadeloupe.





Que fait la Ville concrètement ?

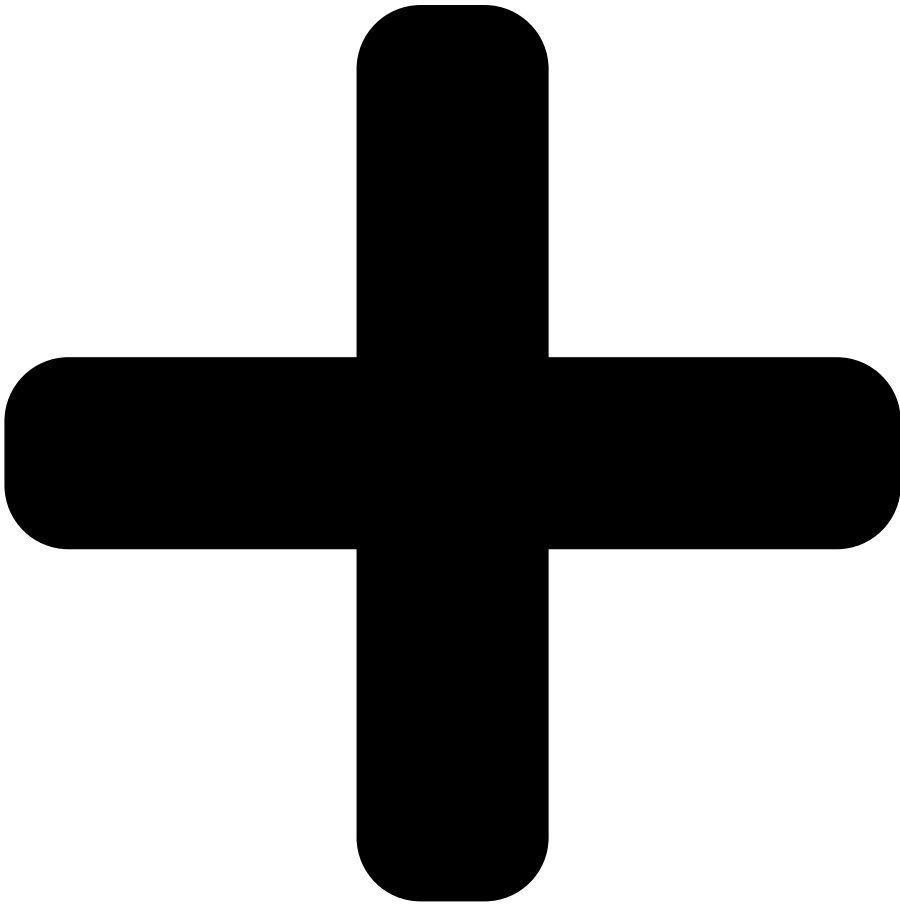
- Surveillance du littoral
- Ramassage des sargasses lorsque c'est possible
- Entretien du matériel
- Suivi des prestataires
- Gestion des plateformes
- Suivi sanitaire





Les sargasses peuvent-elles être totalement empêchées ?

Non. Il s'agit d'un phénomène naturel régional.





Pourquoi la situation semble-t-elle parfois empirer ?

Les arrivages dépendent des courants et des vents, indépendamment des dispositifs en place.

Permanences des partenaires à La MICS en mars

Découvrez les permanences des partenaires du mois de mars 2026, à la Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS) de Petit-Bourg : un espace dédié à l'accompagnement des habitants, où vous pouvez rencontrer des professionnels de divers organismes pour bénéficier de conseils personnalisés et

d'un soutien adapté à vos besoins.



PERMANENCES DES PARTENAIRES MARS 2026



Les mercredis 11 et 25

Horaires : 08h00 - 12h30



Les mardis, jeudis et vendredis

Mme PONPON

Les mercredis

Mme QUINOLA

Les jeudis

Mme POPOTTE



Les lundis et vendredis

Horaires : 08h00 - 12h30



Le mardi 17

Horaires : 08h00 - 13h00



Le Vendredi 20

Horaires : 09h00 - 12h00



Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale

141 Rue Schoelcher 97170 PETIT-BOURG www.ville-petitbourg.fr Contact : 0590 69 66 89



A qui s'adresser ?

Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS)



0590 69 66 89



maisondelinsertion97170@gmail.com



141 rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Menu de mars 2026



PETIT-BOURG

MENU DE MARS 2026

BIEN MANGER. C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !!!



Et n'oublies pas...
Pour être en forme, tu
dois manger au moins
5 fruits et légumes par
jour !

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
2 CAROTTE ET CHOU SAUCISSE DE POULET PURÉE DE POMMES DE TERRE	3 LAITUE EMINCÉ DE BOEUF POIS BLANC À L'ESPAGNOLE BANANE	5 MELON TABOULÉ VÉGÉTARIEN CRÈME DESSERT	6 HARICOT VERT COURT-BOUILLON DE POISSON RIZ CRÉOLE ORANGE
9 BETTERAVE OMELETTE HARICOT VERT COUPELLE DE FRUITS	10 GIRAUMON PÂTES CARBONARA GÂTEAU	12 MI-CARÈME	13 LAITUE QUEUES DE PORC DOMBRÉS ET HARICOT ROUGE MANDARINE
16 THON BOEUF BOURGUIGNON PÂTES AU FROMAGE POIRE	17 CONCOMBRE PILON DE POULET FRIÉ À L'OIGNON GIRAUMONADE GÂTEAU	19 FRIAND RIZ VÉGÉTARIEN YAOURT	20 TOMATE POISSON FRIÉ POIS CASSÉS PASTÉQUE
23 MACÉDOINE COQ ROUSSE FAÇON GRAND-MÈRE RIZ ET ÉPINARDS GÂTEAU	24 SALADE MEXICAINE CÔTE DE PORC PATATE DOUCE YAOURT	26 MAÏS PÂTES VÉGÉTARIENNES MELON	27 BETTERAVE CHIQUETAILLE DE MORUE BANANE JAUNE COMPOTE DE POMME
30 CHOU WINGS PURÉE DE BROCOLIS POMME	31 CAROTTE RAGOÛT DE BOEUF RIZ ET HARICOT ROUGE FLAN		

* Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de Petit-Bourg dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène.

* Tous les menus sont accompagnés d'une portion de pain.

* Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités des fournisseurs.

* La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.

* Les fruits au sirop sont servis sans sucre.

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire



0590 38 05 02



0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue




Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg




Menu de février 2026



PETIT-BOURG

MENU DE FÉVRIER 2026

BIEN MANGER. C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !!!




Pourquoi il est important de bien manger ?

« Une alimentation variée et équilibrée, associée à une activité physique régulière donne à l'enfant une sensation de bien-être, et l'aide à rester en bonne santé. En effet, les aliments apportent l'énergie nécessaire au fonctionnement quotidien de l'organisme et permettent au corps de se développer, de se renforcer et d'évoluer. C'est pourquoi il est important de surveiller ce que l'on mange dès le plus jeune âge, tant en termes de quantité que de qualité. »

Source : ameli.fr


LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
02 BETTERAVE SAUTÉ DE PORC POIS BLANC COUPELLE DE FRUIT	03 CAROTTE POEUF PICADILLO CUBAIN RIZ MEXICAIN PASTÈQUE	05 FROMAGE LENTILLE YAOURT	06 MAÏS TRIPES POMMES DE TERRE ORANGE
09 VACANCES	... VACANCES	... VACANCES	20 VACANCES
23 FROMAGE STEACK HACHÉ POIS CASSÉ MELON	24 LAITUE COLOMBO DE POULET RIZ DE CRÉOLE FLAN	26 THON POMMES DE TERRE CAROTTES. HARICOTS VERTS BANANE DESSERT	27 CONCOMBRE QUEUE DE PORC + CHOU IGNAME FROMAGE BLANC




- * Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de Petit-Bourg dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène.
- * Tous les menus sont accompagnés d'une portion de pain.
- * Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités des fournisseurs.
- * La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
- * Les fruits au sirop sont servis sans sucre.

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire


 0590 38 05 02

 0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg 

Médiation et Prévention de la Délinquance

Le service Médiation et Prévention de la Délinquance de la Ville de Petit-Bourg accompagne les habitants afin de prévenir les conflits, apaiser les tensions et renforcer le vivre-ensemble. Il intervient en amont des situations difficiles, dans une démarche de dialogue, de proximité et de confidentialité.

Qui sommes-nous ?

Une équipe de 5 agents, présents sur le terrain et à l'écoute des citoyens. On se distingue par notre t-shirt bleu clair portant l'inscription « Médiateur » dans le dos.

L'équipe agit au plus près des réalités locales et travaille en partenariat avec les services municipaux, les établissements scolaires, les associations et les institutions, dans le but d'apporter une réponse coordonnée et adaptée aux besoins du territoire.

Nos missions

- Prévenir et apaiser les conflits entre les habitants
- Favoriser le dialogue et la médiation dans les

situations de tension

- Accompagner les jeunes et les familles en difficulté
- Sensibiliser aux règles du vivre-ensemble
- Rassurer les habitants

titre de niveau 2 : Lorem ipsum


Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.




Laissez nous un message

A qui s'adresser ?

Service Médiation et Prévention de la Délinquance

 0590

 0590



@ville-petitbourg.fr



Cité Administrative, 97170 Petit-Bourg

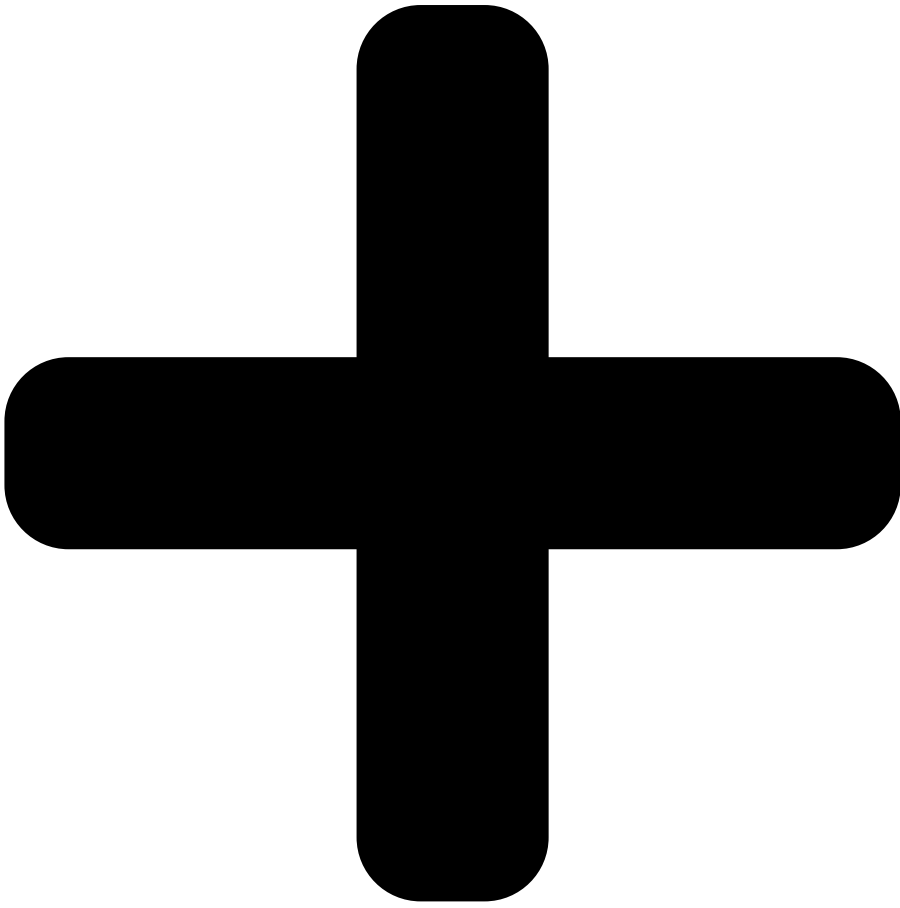
Inscription scolaire 2026

La Ville de Petit-Bourg vous informe que les inscriptions pour la rentrée de l'année scolaire 2026-2027 se dérouleront du 15 janvier au 15 mai 2026.

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école ?

Période d'inscription par secteur et école d'affectation :

Votre enfant est affecté dans une école en fonction de votre lieu de résidence. Les périodes d'inscription dépendent également de votre lieu de résidence. Voir ci-dessous :



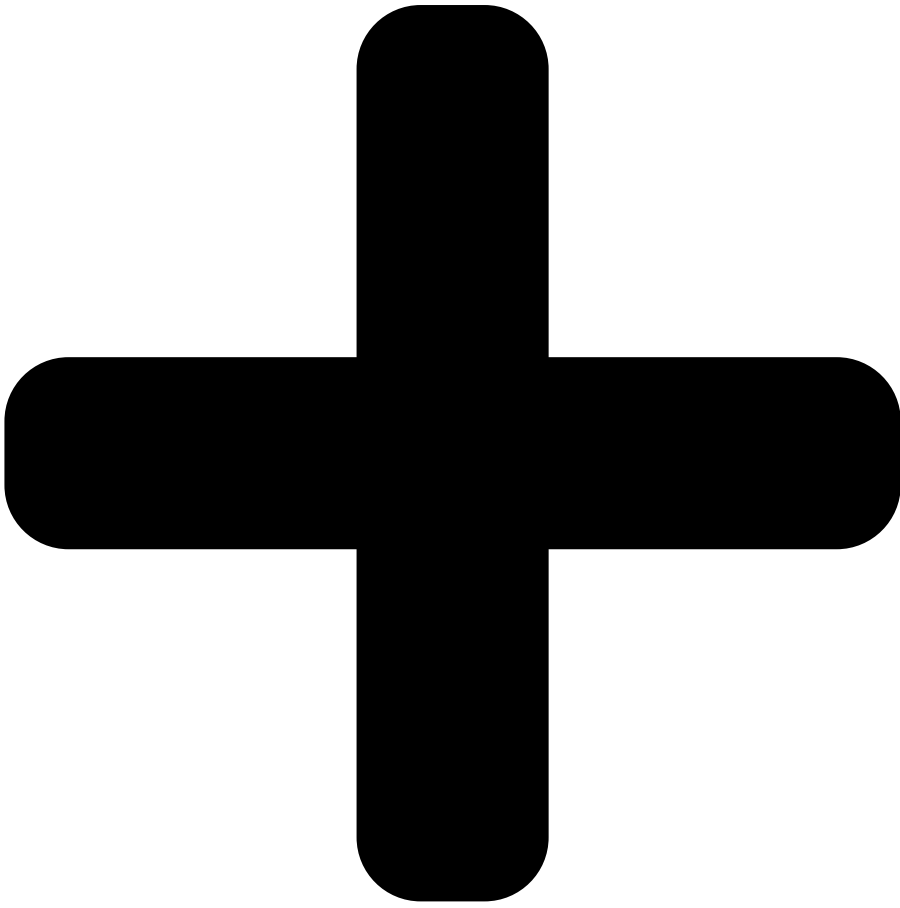


Du 15 au 30 janvier 2026

École Robert Fréti à Daubin : Grippièrre, Daubin, Arnouville, Bois de Rose, Vince, Versailles, Belair desrozières

École de la Lézarde : Lézarde, Vernou, Poirier, Meynard, Colin, Lamothe, Belair desrozières, Poirier, Meynard, Cocoyer, Panga, Colin (versant terrain de tennis, super U)

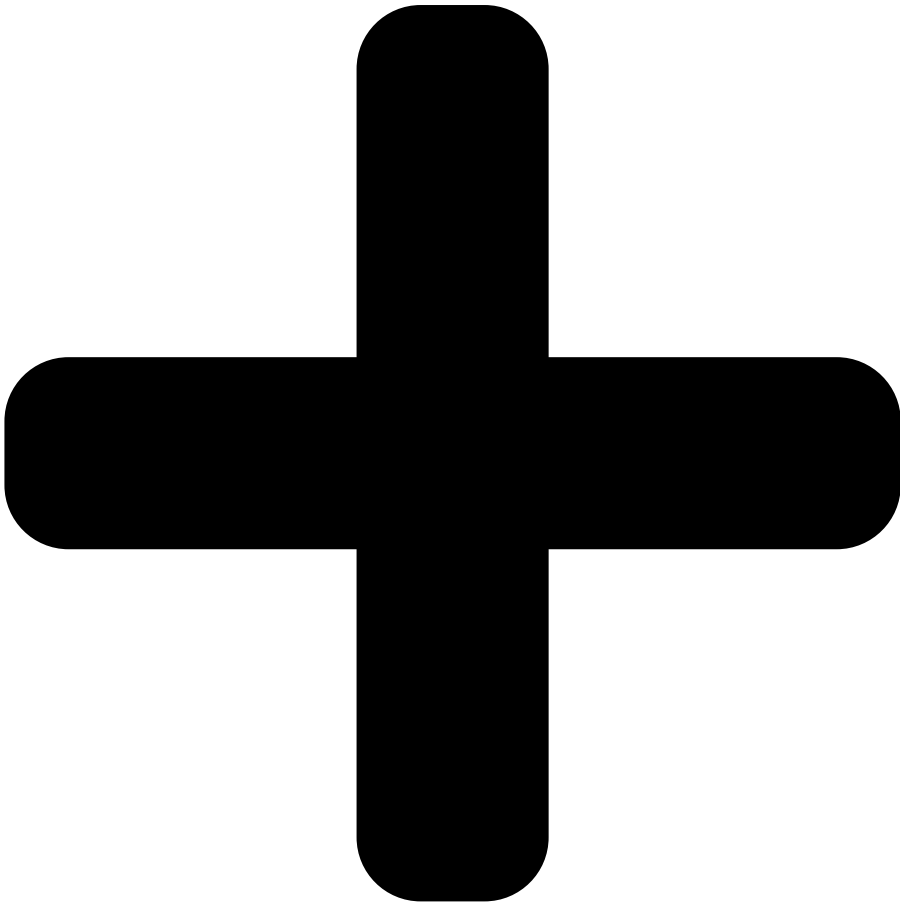
École Marie Billioti de Gage à Fontarabie : Barbotteau, Prise d'eau, Fontarabie, Tabanon, Papin, l'Orée du parc





Du 02 au 13 février 2026

École de Carrère et École de Montebello : Carrère, Montebello,
Juston, Viard, Bergette, Bois Sergent, Roujol





Du 23 février au 11 mars 2026

École Mixte 2 et Maternelle Albertine Mignard : Grande-Savane, Blonde, Bellevue, Cabout, Caféière, Tambour, Pérou, Maya, Duquerry

École Mixte 1 et Maternelle Mayeko Massina : Bourg, Bovis, Rue schoelcher, Main courante, Saint-Jean, Morne-Bourg, Duquerry

École Mixte 3 et Maternelle de Pointe-à-Bacchus : Dubos, Pointe-à-Bacchus, Bellevue

Pour les demandes de dérogations commune ou hors commune :

Toutes les demandes de dérogations se feront **du 16 mars au 31 mars 2026.**

Il en existe 3 sortes :

- **Dérogation 1** : vous ne souhaitez pas scolariser votre enfant dans l'école de votre secteur d'habitation. Faites un courrier, à ajouter aux pièces à fournir, dans lequel vous précisez l'école souhaitée et les raisons de votre requête.
- **Dérogation 2 appelée dérogation hors-commune** : vous habitez Petit-Bourg mais vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre commune. Téléchargez le dossier d'inscription en bas de page.
- **Dérogation 3** : vous n'habitez pas Petit-Bourg mais vous souhaitez y scolariser votre enfant, retirez le dossier dans les services de votre commune de domicile et déposez le à notre service scolaire pour avis.

Un avis défavorable peut-être donné quel que soit la demande de dérogation effectuée.

Pour les enfants nés en 2024 :

Les inscriptions se feront du **13 au 28 avril 2026.**

Pour les enfants passant au CP dans la commune :

Les inscriptions se feront du **03 au 15 mai 2026.**

Pour télécharger le dossier d'inscription :

[Cliquez ici](#)

Pour télécharger le dossier de demande de dérogation hors commune :

[Cliquez ici](#)

A qui s'adresser ?

Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Petite Enfance



0590 95 38 52



Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

Permanences des partenaires à la MICS en janvier

Découvrez les permanences des partenaires du mois de janvier 2026, à la Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS) de Petit-Bourg : un espace dédié à l'accompagnement des habitants, où vous pouvez rencontrer des professionnels de divers organismes pour bénéficier de conseils personnalisés et d'un soutien adapté à vos besoins.



PERMANENCES DES PARTENAIRES

JANV. 2026



Les mercredis 14 et 28
Horaires : 08h00 - 12h30



**Les mardis, mercredis, jeudis
et vendredis**
Horaires : 07h30 - 13h00 et
14h00 - 16h00



**Les lundis (05 /12/19/26)
Les vendredis (09/16/23/30)**
Horaires : 08h00 - 12h30



Le mardi 20
Horaires : 08h00 - 13h00



Le Vendredi 16
Horaires : 09h00 - 12h00



Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale

141 Rue Schoelcher 97170 PETIT-BOURG www.ville-petitbourg.fr Contact : 0590 69 66 89



A qui s'adresser ?

Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS)



0590 69 66 89




maisondelinsertion97170@gmail.com



141 rue Victor SCHOELCHER


97170 Petit-Bourg

Menu de janvier 2026



PETIT-BOURG

Le saviez-vous ?



La galette des rois ne vient pas du Moyen Âge mais de l'Antiquité romaine, où un gâteau servait déjà à désigner un roi d'un jour grâce à une fève cachée.

Au fil des siècles, cette coutume a été récupérée par la tradition chrétienne pour célébrer l'Épiphanie, puis transformée en la galette que l'on connaît aujourd'hui, notamment en France à partir du Moyen Âge.

En résumé : les Romains ont lancé l'idée, la tradition chrétienne l'a adaptée, et la France l'a popularisée.

MENU DE JANVIER 2026

BIEN MANGER. C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !!!

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
05 CAROTTE ROEUF BOURGUIGNON PÂTES COUPELLES DE FRUITS	06 CHOU SAUTÉ DE PORC POIS BLANC À LA TOMATE PÂTÈQUE	08 FROMAGE HARICOT ROUGE FARINE DE MANIOC	09 PAMPLEMOUSSE POISSON FRIT RIZ ET LÉGUMES BISCUIT
12 LAITUE SAUCISSE DE POULET HARICOTS VERTS POMME	13 TOMATE COLOMPO DE COQ RIZ BLANC YAOURT	15 BETTERAVES GRATIN DE LÉGUMES	16 CONCOMBRES MORUE BANANE JAUNE POIRE
19 CAROTTE STEAK HACHÉ PPDT MELON	20 MAÏS MERGUEZ PÂTES À LA TOMATE COUPELLE DE FRUIT	22 SARDINES TABOULÉ DE LÉGUMES BANANE DESSERT	23 CAROTTE COURT-BOUILLON DE POISSON RIZ CRÉOLE CRÈME DESSERT
26 HARICOTS VERTS SAUTÉ D'AGNEAU SALADE DE RIZ KIWI	27 GIRAUMON COUSCOUS DE POULET SEMOULE GÂTEAU	29 TOMATE SALADE DE LÉGUMES PÂTES	30 MACÉDOINE QUEUES DE PORC DOMBRÉS ET HARICOT ORANGE

* Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de Petit-Bourg dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène.
 * Tous les menus sont accompagnés d'une portion de pain.
 * Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités des fournisseurs.
 * La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
 * Les fruits au sirop sont servis sans sucre.

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire



0590 38 05 02



0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg



Signature Ville de Petit-Bourg



The poster features a tennis player, Victoria Mboko, in a white outfit, holding a tennis racket. The background is a vibrant blue with white and yellow accents. Text on the poster includes: 'TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS FEMININ DE PETIT-BOURG DU 18 AU 25 JANVIER 2026' and 'COMPLEXE SPORTIF GAËL MONFILS'. A small logo in the top left corner indicates '11^{ème} EDITION'.

TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS FEMININ DE PETIT-BOURG
DU 18 AU 25 JANVIER 2026

COMPLEXE SPORTIF GAËL MONFILS

VICTORIA MBOKO 18^{ème} DU WTA
GAGNANTE ITF 2025

11^{ème} EDITION

Nwèl 0 Tibou 2025

La Ville de Petit-Bourg est heureuse de dévoiler le programme officiel des animations de Noël 2025, un mois de décembre placé sous le signe du partage, de la convivialité et de la magie des fêtes. Concerts, chanté Nwèl, arbres de Noël, heures des contes, marchés, animations pour les enfants et grands rendez-vous populaires viendront rythmer cette fin d'année sur l'ensemble du territoire.

Un mois de festivités pour petits et grands

Dès le début du mois de décembre, Petit-Bourg vibrera au son des prestations musicales avec de nombreux groupes (**Tropik Live, Zoulaka, ID OR, Cactus Cho et Kasika**), dans différents quartiers de la commune. Les traditionnels Chanté Nwèl, portés par les associations, viendront également faire vivre l'esprit de Noël dans une ambiance chaleureuse.

Les familles ne seront pas en reste avec plusieurs temps forts dédiés aux enfants :

- **Les Heures des Contes de Noël**, pour émerveiller les plus jeunes à travers des histoires féerique et magique,
- **Les Arbres de Noël**, du CCAS et des associations, pour offrir des moments de joie et de partage aux enfants,
- **Le Ciné 0 Tibou**, avec la projection du film Vaïana 2.

Un grand rendez-vous le 25 décembre

Le **jeudi 25 décembre 2025**, la Place Dominique LARIFLA accueillera l'un des temps forts de ces festivités avec :

- La **balade en charrette** pour les enfants,
- Le spectacle « **La Voix des Anges** » avec le groupe Karaïbes Voices
- Les **stands de gourmandises et de jeux**,
- Et le **grand feu d'artifice** pour clôturer la soirée dans une ambiance féerique.

Le programme détaillé (dates, lieux, horaires, inscriptions) est disponible en ligne et consultable dès maintenant.

[Cliquez ici](#)

La Ville de Petit-Bourg invite chaque habitant à profiter pleinement de ces rendez-vous festifs qui font la richesse et la convivialité de notre territoire.

Et pour bien commencer l'année...

Les festivités se poursuivront également en janvier avec les **vœux à la population**, prévus au **Palais des Sports Laura FLESSEL**, le **samedi 10 janvier 2026**.



PETIT-BOURG

DU 03 AU 25 DÉCEMBRE 2025

Nwèl O Tibou

Programmation

Retrouvez le programme des festivités de Noël à Petit-Bourg



www.ville-petitbourg.fr

Permanences des partenaires à La MICS de décembre 2025

Découvrez les permanences des partenaires du mois de décembre 2025, à la Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS) de Petit-Bourg : un espace dédié à l'accompagnement des habitants, où vous pouvez rencontrer des professionnels de divers organismes pour bénéficier de conseils personnalisés et d'un soutien adapté à vos besoins.



PETIT-BOURG

PERMANENCES DES PARTENAIRES DEC. 2025



Les mercredis 3, 17 et 31

Horaires : 08h00 - 12h30



**Les mardis, les mercredis et
les jeudis**

Horaires : 08h00 - 13h00 et
14h00 - 16h00



**Les lundis (01 /08/15/22/29)
Les vendredis (05/12/19/26)**

Horaires : 08h00 - 12h30



Le mardi 16

Horaires : 08h00 - 13h00



Le Vendredi 19

Horaires : 09h00 - 12h00



Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale

141 Rue Schoelcher 97170 PETIT-BOURG www.ville-petitbourg.fr Contact : 0590 69 66 89



A qui s'adresser ?

Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS)



0590 69 66 89



maisondelinsertion97170@gmail.com



141 rue Victor SCHOELCHER


97170 Petit-Bourg

Menu de décembre 2025



MENU DE DÉCEMBRE 2025

BIEN MANGER. C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !!!



Le saviez-vous ?



L'un des minéraux clés trouvés dans les pois d'Angole est le potassium. Il est peut-être mieux connu comme un vasodilatateur, qui est capable de réduire la constriction des vaisseaux sanguins et ainsi abaisser la pression artérielle. Pour les personnes souffrant d'hypertension ou à risque élevé de maladie cardiovasculaire, l'ajout de pois d'Angole à votre alimentation quotidienne ou hebdomadaire est une sage décision.

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
1 MAÏS EMINCÉ DE VOLAILLE DOMBRÉS AUX LÉGUMES PETIT-SUISSE	2 GIRAUMON RÂPÉ EMINCÉ DE POEUF PÂTES AU FROMAGE COUPELLE DE FRUIT	4 FROMAGE LENTILLES RAISINS	5 CONCOMBRE CHIQUETAILLE DE MORUE BANANES JAUNES CRÈME DESSERT
8 CAROTTES RÂPÉES STEAK HACHÉ POIS CASSÉS GÂTEAU	9 CHOU COLOMPO DE CABRI RIZ ORANGE	11 SARDINE GRATIN DE LÉGUMES PDT ET POÛLÉE ASIATIQUE MELON	12 BETTERAVE COUSCOUS DE POISSON COMPOTE DE POMME
15 MAÏS PDT ROUGAIL DE SAUCISSES BANANE	16 TOMATE JAMBON DE NOËL BROCOLI VAPEUR GÂTEAU	18 THON PÂTE VÉGÉTARIENNE MANDARINE	19 BOUDIN RÂGOUT DE PORC RIZ ET POIS D'ANGOLES GÂTEAU

* Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de Petit-Bourg dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène.

* Tous les menus sont accompagnés d'une portion de pain.

* Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités des fournisseurs.

* La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.

* Les fruits au sirop sont servis sans sucre.



A qui s'adresser ?

Restauration scolaire



0590 38 05 02



0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP, 97170 Petit-Bourg

Tibou Art Festival 2025

La Ville de Petit-Bourg continue de mettre la culture à l'honneur avec une nouvelle exposition du Tibou Art Festival, un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'art et de création.

□ **Le vernissage aura lieu le samedi 8 novembre 2025 à 18h00, à la Maison de Quartier Edgard CAMEROL de Poirier à Petit-Bourg.** Cet événement, organisé en partenariat avec **l'association Corpo'Art**, proposera une exposition-vente ouverte au public du **8 au 21 novembre 2025.**

Trois artistes talentueuses seront à l'honneur pour cette nouvelle exposition :

- Rachelle ROCH
- Michèle GALITA

▪ Lisa RODRIGUEZ

À travers leurs œuvres, ces artistes offriront au public un voyage visuel empreint de sensibilité, d'audace et de diversité artistique.

L'entrée est libre, permettant à tous de venir découvrir et soutenir la création locale. Le Tibou Art Festival s'inscrit pleinement dans la démarche de la ville : **mettre la culture au cœur du développement.**

LA VILLE DE PETIT-BOURG
VOUS INVITE AU



TIBOU ART FESTIVAL

VERNISSAGE

SAM **08 NOV**
2025

À LA MAISON DE QUARTIER
EDGARD CAMEROL POIRIER
DE PETIT-BOURG

À **18H00**

La Ville de Petit-Bourg et
l'association Corpo Art'
présentent les artistes :

RACHEL ROCH
MICHELE GALITA
LISA RODRIGUEZ

EXPOSITION - VENTE

Entrée libre
Exposition du
08 au 21 novembre

CORPO art'
L'ART D'AIDER *L'Association*
PARCOURS DE VISIBILITÉ
DES ARTISTES



La Culture au cœur du développement

Contact : 0590 25 32 85




A qui s'adresser ?




0590 25 32 85

Menu de novembre 2025




MENU



Mois De Novembre 2025

LE SAVIEZ-



Confiture d'ananas

1kg de chair d'[ananas](#)
600 g de sucre
jus d'1 [citron](#)
1 + 1/2 gousses de [vanille](#)

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
3 Mais Wings Haricot vert Compote de Pomme	4 Betterave Cordon bleu PPDT Banane	6 Carote Sauté de veau Riz au Epinard Yaourt	7 Comcombre Chiquetail de morue Banane Jaune Gâteau
10 Betterave Saucisse volaille Lentille Yaourt	11 ARMISTICE	13 Tomate Colombo de poulet Riz Raisin	14 Fromage Blaff de Poisson Igname Pomme
17 Carotte Emincé de Porc Purée de pois cassé Crème dessert	18 Concombre Poulet Dombré Fromage	20 Chou carotte Tripe à la tomate PDT Gâteau	21 Mais Court bouillon de poisson Riz Lentille Yaourt
24 Betterave Côte de porc Petit-pois carotte Gâteau	25 Laitue Paupiette de dinde Pâte Flan	27 Macédoine Couscous Poulet Semoule Compote	27 Tomate Poisson au curry Riz asiatique Mandarine

Informations générales

- L'origine des viandes sont identifiées selon la réglementation en vigueur.
- Les préparations et denrées seront indiquées sur le document annexe joint au menu.
- Les plats végétariens seront signalés par le sigle **V**
- Les denrées certifiées BIO seront signalées par le sigle

Informations importantes

- Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de PETIT-BOURG dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène, et pour garantir la sécurité alimentaire des rationnaires.
- Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités fournisseurs.
- La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
- Les fruits au sirop sont garantis sans sucres ajoutés.

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire

0590 38 05 02

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP



Village des associations 2025 – 14ème édition

La Ville de Petit-Bourg est heureuse d'annoncer la **14^e édition du Village des Associations**, qui se tiendra le **samedi 13 septembre 2025**, à partir de **9h**, au **Palais des Sports Laura FLESSEL**.

Un rendez-vous incontournable

Véritable temps fort de la rentrée, le Village des Associations permettra aux habitants et aux personnes venues d'ailleurs de découvrir la variété des actions menées par les associations petit-bourgeoises, dans des domaines allant du sport à la culture, en passant par la solidarité et l'environnement.

À la rencontre du monde associatif

Le **Village des Associations** est une occasion unique de :

- rencontrer les acteurs associatifs de la ville,
- s'informer sur leurs projets,
- s'inscrire à de nouvelles activités,
- s'engager dans des initiatives locales qui contribuent au dynamisme et à l'attractivité de Petit-Bourg.









Au programme :

- stands associatifs,
- démonstrations sur podium,
- animations variées,
- prestations,
- jeux,
- surprises et restauration aux saveurs locales.

Le Village des Associations est une occasion unique de mettre en lumière l'engagement des acteurs associatifs et de favoriser la rencontre avec la population.

Un événement organisé en partenariat avec **Domaine d'Amour, les Gîtes de la Lézarde et le restaurant Mahogany**.

Restez informé en temps réel sur les réseaux sociaux et la chaîne WhatsApp de la Ville de Petit-Bourg.



A qui s'adresser ?

Vie Associative et Animation du Territoire




0590 94 88 57

Menu de septembre 2025

 MENU 			
Mois De septembre 2025			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1 Rillettes de thon Steak haché Pâte Yaourt aux fruits	2 Betterave Sauté de bœuf Poêlé légume méditerranéennes Coupelle de fruits	4 Maïs Emincé poulet Riz aux épinards Compote de pomme	5 Haricots verts chiquetaille de morue Banane jaune Flan
8 Fromage Pâte bolognaise Coupelle de fruits	9 Carotte râpée Sauté de dinde Lentille Orange	11 Macédoine Sauté de porc Haricot vert Madeleine	12 Concombre Dorade Riz créole Fromage blanc aromatisé
15 Camembert Colombo de poulet Riz Raisins	16 Laitue Saucisse PDT Palmier	18 Betterave Queue de porc Dombri haricot rouge Flan	19 Asperges Marlin sauce créole Racines: ignames Yaourt
22 Miette de morue Pâte à la carbonara Pomme	23 Concombre Cordon bleu Choux fleur Compote de banane	25 Salsifis Couscous d'agneau Fromage emmental	26 Haricots verts Morue à l'oignon Giraumonade Crème dessert
29 Asperges Ragout de bœuf PDT/Carotte Petit gervais	30 Fromage emmental Cuisse de poulet fumé Poêlée de légumes asiatiques		


LE SAVIEZ-VOUS?



tartelette à la fraise

- 6Fonds de tartelettes
- 6Belles fraises
- 2Petites meringues
- 30Cl Crème fleurette très froide
- 3cuil. à soupe Sucre glace

Informations générales


- L'origine des viandes est identifiée selon la réglementation en vigueur.
- Les préparations et denrées seront indiquées sur le document annexé joint au menu.
- Les plats végétariens seront signalés par le sigle V.
- Les denrées certifiées BIO seront signalées par le sigle .


Informations importantes

- Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de PETIT-BOURG dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène, et pour garantir la sécurité alimentaire des rationnaires.
- Les légumes pays (bananes jaunes, figues, ignames, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités fournisseurs.
- La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
- Les fruits au sirop sont garantis sans sucres ajoutés.

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire


 0590 38 05 02

 0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg 

Vie associative et animation du territoire

Contactez nous !

Numéro de téléphone :



[0590 94 88 58](tel:0590948858)

Adresse mail :



viessociative@ville-petitbourg.fr

Adresse :



EPN de Carrère, chemin Richard Brane 97170 Petit Bourg

Les animations de quartier se poursuivent à Petit-Bourg

Rendez-vous jusqu'au 2 août

L'ambiance estivale s'installe dans les quartiers de Petit-Bourg ! La Ville vous invite à partager des moments de convivialité, de jeux, de culture et de sport à l'occasion du lancement officiel des animations de quartier.

Un été placé sous le signe du partage

Ces animations de quartier sont gratuites et ouvertes à tous ! Elles seront proposées tout au long de l'été dans différents secteurs de la commune, pour rapprocher les habitants, valoriser la vie locale et offrir aux petits comme aux grands des souvenirs inoubliables.

[Lire plus de publications sur Calaméo](#)

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

La Ville recrute des « Papis et Mamies Trafic »

Dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire 2025, la Ville de **Petit-Bourg** lance une campagne de **recrutement de « Papis et Mamies Trafic »** afin d'assurer la sécurité des enfants aux abords des écoles maternelles et primaires.

12 postes sont à pourvoir pour renforcer le dispositif de protection aux entrées et sorties des établissements scolaires. Cette mission citoyenne, encadrée par la Police Municipale, contribue activement à la tranquillité des familles et à la sécurisation des trajets domicile-école.

Qui peut devenir « Papi ou Mamie Trafic » ?

Pour candidater, il faut :

- Être âgé(e) de **moins de 75 ans**,
- Être **retraité(e)**,
- Être **en bonne condition physique** (capacité à rester debout plusieurs minutes),
- Résider à **proximité d'une école** de la commune,

- Être **disponible les jours de classe** : **lundi, mardi, jeudi et vendredi**, aux horaires d'entrée et de sortie des classes (soit 4 créneaux par jour).

En contrepartie de cet engagement, les volontaires bénéficieront d'un **complément de revenu**, venant s'ajouter à leur retraite.

Comment candidater ?

Les dossiers d'inscription sont disponibles :

- À la **Police Municipale**,
- À la **Cité Administrative**,
- Et au **CCAS**.

Attention : Les dossiers complétés doivent être déposés **exclusivement à la Police Municipale**.

Besoin d'information ?

Police Municipale



[0590 95 49 90](tel:0590954990)




police.municipale@ville-petitbourg.fr




[Rue Gerty Archimede, Petit-Bourg 97170, Guadeloupe](#)

Menu du mois de juin 2025




MENU

Mois De Juin 2025



LE SAVIEZ-



Mousse au fruit de la passion

5 Feuille de gélatine
100g de sucre
10 Fruits de la passion
4 Jaunes d'oeuf
300g de crème fouettée
Cannelle

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1	Betterave Purée Agneau Poire au sirop	3 Pâte de volaille Chou-fleur Cordon bleu Gâteau	5 Comcombre/Sardine Pois cassé Emincé de bœuf Raisin	6 Haricot vert Patate douce Poisson Orange
2	Pentecôte	10 Haricot vert Semoule Couscous agneau Yaourt	17 Mais Petit-pois et carotte Steack haché Gâteau	18 Macédoine de légumes Riz Morue Clémentine
3	Betterave Pâte Carbonara Coupelle	11 Chou Haricot vert et carotte Pilon Gâteau	18 Carotte râpé Lentille Saucisse Yaourt	19 Fromage emmental Madère Poisson Melon
4	Betterave Purée Jambon Gâteau	20 Macédoine de légume Riz + Haricot rouge Emincé de bœuf Coupelle de fruit	24 Pâte de volaille Chou-fleur Paupiette de dinde Yaourt	27 Concombre Banane plantin Poisson acoupa Gâteau
5	Haricot vert Pâte à la bolognaise			
95				

Informations générales

- 1 L'origine des viandes sont identifiées selon la réglementation en vigueur.
- 2 Les préparations et denrées seront indiquées sur le document annexe joint au menu.
- 3 Les plats végétariens seront signalés par le sigle 'V'
- 4 Les denrées certifiées BIO seront signalées par le sigle

Informations réglementaires

- 1 Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de PETIT BOURG dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène, et pour garantir la sécurité alimentaire des consommateurs.
- 2 Les légumes pays (bananes jaunes, figues, ignames, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités fournisseurs.
- 3 La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
- 4 Les fruits au sirop sont garantis sans sucres ajoutés.

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire


0590 38 05 02

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg 

Ose Ta Jeunesse 2025

La Ville de Petit-Bourg est heureuse d'annoncer la 4ème édition du forum « Ose Ta Jeunesse », qui se tiendra ce samedi 24 mai 2025 sur la Place Dominique LARIFLA à partir de 8h30. Si le lieu et la date ont évolué, l'objectif, lui, reste le même : accompagner, informer et inspirer les jeunes de 15 à 25 ans autour des enjeux d'insertion, d'orientation et de prévention.

Une édition 2025 pleine de nouveautés

Nouvelle date, nouveau lieu, nouvelle énergie !

Ose Ta Jeunesse revient le samedi 24 mai 2025, de 8h30 à 14h, sur la Place Dominique LARIFLA à Petit-Bourg, pour une édition 100 % en plein air.

Pensé pour les jeunes, avec les jeunes, cet événement gratuit rassemblera plus de **60 exposants** : structures d'insertion, centres de formation, entreprises, associations, institutions... L'objectif ? Aider les jeunes à s'orienter, à trouver des opportunités professionnelles ou encore à s'informer pour leur avenir.

Mais ce n'est pas tout, cette année on vous garantit :

- Une ambiance avec **DJ Purple** aux platines
- Une **boutique éphémère** avec la marque WayWouyWear
- Une **immersion en réalité virtuelle** avec Giga Games
- Une **battle de hip-hop** animée par Body Kontwol
- Des animations, des surprises et même une **trottinette électrique à gagner !**

Et toujours des ateliers concrets, des espaces de prévention pour échanger avec des professionnels (addictions, émotions, santé mentale, citoyenneté, ...).

Venez comme vous êtes, avec vos questions, vos doutes ou vos idées : on vous attend !

OSE TA JEUNESSE



24 MAI

PLACE DOMINIQUE LARIFLA
DE 8H30 À 14H

AU PROGRAMME :

AMBIANCE MUSICALE > DJ PURPLE

WAYWOUYWEAR > Boutiques éphémères

GIGA GAMES > Réalité virtuelle

BATTLE HIP-HOP ALL STYLE > Body Kontwol

60

 EXPO-SANTS

FORMATION,
PRÉVENTION,
INSERTION,
JOB DATING...



À GAGNER :

1 Trottinette électrique
et de nombreux lots !

www.ville-petitbourg.fr

Infos : Service Jeunesse – 0590 95 25 07

EN PARTENARIAT :



Retour en images sur l'édition 2024...



















A qui s'adresser ?

Service Jeunesse



0590 95 27 07



Complexe Gaël MONFILS, Colin, 97170 Petit-Bourg

Journée détente entre ados

Le service Jeunesse et Petite Enfance de la Ville de Petit-Bourg organise une journée exceptionnelle mêlant action, nature et convivialité !

Au programme :

- Départ 7h30, Complexe Gaël MONFILS
- Outzer Game à la Jaille
- Baignade à la Cascade aux écrevisses
- Retour à 17h

Inscription :

- Places limitées
- Jusqu'au 25 avril 2025
- De 13 à 17 ans
- Tarif 15€
- Déposer les documents suivants, remplis et signés au Service Jeunesse et Petite Enfance

[Télécharger le bulletin d'inscription](#)

[Télécharger la fiche sanitaire](#)

A qui s'adresser ?

Service Jeunesse et Petite Enfance



0590 69 64 10



Complexe Sportif Gaël MONFILS, Colin

Petit-Bourg passe à la vitesse supérieure !

Vous l'avez demandé, nous l'avons fait ! La Ville de Petit-Bourg lance « Petit-Bourg Actu », sa chaîne WhatsApp officielle.

Des infos exclusives, du contenu dynamique et une mise en lumière de nos initiatives locales.

Plus rapide, plus fun, plus proche de vous !

Scannez le QR code ci-dessous :

PETIT-BOURG

REJOIGNEZ LA CHAÎNE WHATSAPP !!!

Petit-Bourg actu
Chaîne WhatsApp

Scannez ce code QR à l'aide de votre caméra pour consulter ou suivre cette chaîne.

Vivons nos valeurs. Créons l'avenir

www.ville-petitbourg.fr

f in @

A qui s'adresser ?

Mairie

☎ 0590 95 38 00




contact@ville-petitbourg.fr



Rue Victor SCHOELCHER, 97170 Petit-Bourg

Menu du mois de mai 2025




MENU

Mois De Mai 2025

RESTAURATION SCOLAIRE


Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
5 Maïs Haricot vert/carotte Cordon bleu Fromage blanc	6 Sardine Riz Poulet curry Banane dessert	8 <i>Fête de la victoire</i>	9 Tomate à pâte molle Igname Poisson Gâteau
12 Sardine Petit-pois carotte Côte de porc Compote de pomme	13 Betterave Pâte alimentaire Egrainé de bœuf yaourt au fruit	15 Macédoine de légumes Lentille Emincé de dinde Eclair	16 Maïs Banane Morue Coupelle de fruits
19 Thon Pois cassé Emincé de bœuf Raisin	20 Betterave Carotte / Chou Wings Coupelle de fruits	22 Carotte Haricot blanc Sauté d'agneau Crème dessert	23 Tomate Riz Sauté de porc Madelaine
26 Maïs Purée de PDT Steak Palmyer	27 <i>Abolition de l'esclavage</i>	29 <i>Ascension</i>	30 Giraumon Haricot rouge Poisson Pomme red
31	31	31	31

LE SAVIEZ-



Confiture d'ananas


1kg de chair d'ananas
600 g de sucre
jus d'1 citron
1 + 1/2 gousses de vanille


- 1 L'origine des viandes sont identifiées selon le règlementation en vigueur.
- 2 Les préparations et desserts seront indiqués sur le document annexé joint au menu.
- 3 Les plats végétariens seront signalés par le sigle 'V'.
- 4 Les denrées certifiées BIO seront signalées par le sigle 

- 5 Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de PETIT-BOURG dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène, et pour garantir la sécurité alimentaire des ratonnaires.
- 6 Les légumes pays (Bananes jaunes, Agnes, Igname, maïs, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités fournisseurs.
- 7 La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
- 8 Les fruits au sirop sont garantis sans sucres ajoutés.

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire


 0590 38 05 02

 0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg 

Permanences des partenaires à La MICS

Découvrez les permanences des partenaires du mois de mai 2025, à la Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS) de Petit-Bourg : un espace dédié à l'accompagnement des habitants, où vous pouvez rencontrer des professionnels de divers organismes pour bénéficier de conseils personnalisés et d'un soutien adapté à vos besoins.



PETIT-BOURG

MAI 2025



PERMANENCES DES PARTENAIRES



Les mercredis

Horaires : 08h00 - 12h30



Les mardis et les jeudis

Horaires : 08h - 13h et 14h -16h



Les lundis (05 / 12 / 19 / 26)

Les vendredis (02 / 09 / 16 / 23 / 30)

Horaires : 08h - 12h30



Le mardi 13

Horaires : 08h00 - 13h00 et
14h00 - 16h00



Le Vendredi 23

Horaires : 08h00 - 13h00 et
14h00 - 16h00



Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale

141 Rue Schoelcher
97170 PETIT-BOURG



www.ville-petitbourg.fr

Contact :
0590 69 66 89

A qui s'adresser ?

Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS)



0590 69 66 89



maisondelinsertion97170@gmail.com



141 rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Lancement officiel du casting Miss Petit-Bourg 2025

La Ville de Petit-Bourg a le plaisir d'annoncer l'ouverture des inscriptions pour l'élection de **Miss Petit-Bourg 2025** !

Vous êtes une jeune femme dynamique, ambitieuse et souhaitez vivre une expérience unique, alliant élégance, dépassement de soi et engagement pour votre commune ? **Cette aventure est faite pour vous !**

Conditions de participation :

- Être âgée de 17 ans minimum
- Mesurer au moins 1m70
- Être domiciliée à Petit-Bourg

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant en ligne via le lien disponible en bio sur notre page

Instagram **@misspetitbourgoff** ou grâce au QR code diffusé sur notre support officiel, en bas à droite.

Nous encourageons également les familles, amis et proches à inciter les jeunes femmes de leur entourage à se lancer dans cette belle aventure humaine et locale.

La prochaine ambassadrice de Petit-Bourg est peut-être parmi vous !

Qui succèdera à Miss Petit-Bourg 2023 ? Rendez-vous très bientôt pour le découvrir !

Contact :



0690 34 22 94



misspetitbourg@gmail.com

IG : @miss_petit_bourgoff



Miss 2025
Petit-Bourg



VOUS SOUHAITEZ
DEVENIR LA FUTURE
MISS PETIT - BOURG 2025

INSCRIS TOI EN LIGNE



Conditions de participation : A PARTIR DE 17ANS
MESURER 1m70 MINIMUM & ÊTRE DOMCILIÉE À PETIT-BOURG

misspetitbourg   0690342294

misspetitbourgoff   misspetitbourg@gmail.com

Fermeture temporaire des aires de jeux du Parc de Saint-Jean

La Ville de Petit-Bourg vous informe qu'à compter du 17 mars 2025, les aires de jeux du Parc Urbain de Saint-Jean seront temporairement fermées pour cause de travaux.

Cette fermeture intervient dans le cadre d'un projet de mise aux normes et de renouvellement des espaces de jeux afin d'offrir aux enfants un environnement sécurisé et modernisé.

Le Maire, David NEBOR tient à s'excuser pour la gêne occasionnée et remercie les usagers pour leur compréhension.



PETIT-BOURG



ATTENTION
TRAVAUX



FERMETURE TEMPORAIRE DES AIRES DE JEUX DU PARC DE SAINT-JEAN

À compter du 17 mars 2025



Des travaux seront réalisés pour rénover ces aires de jeux. La Ville de Petit-Bourg met tout en œuvre pour assurer un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants

Dans le cadre de ces travaux de possibles nuisances sont à prévoir.


Le Maire demande aux riverains de l'excuser de la gêne occasionnée.




www.ville-petitbourg.fr

A qui s'adresser ?

Mairie

 0590 95 38 00

 0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Menu du mois de mars 2025



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
VILLE DE PETIT-BOURG

CAISSE DES ECOLES

INFORMATIONS IMPORTANTES:

* Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de Petit-Bourg dans le respect des règles d'hygiène réglementaires.
* Tous les menus sont accompagnés d'une portion de pain.
* Nous nous réservons la possibilité de modifier les menus en fonction de la disponibilité des denrées et des contraintes du marché.

MARS 2025

Fruit / Légume du mois



MENUS

(Validé par la Commission Menu du JJ/MM/AAAA)
Ce mois-ci, on mange quoi?




LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
3 LUNDI GRAS	4 MARDI GRAS	6 LES CENDRES	7 Thon Pâte alimentaire Poulet cuisiné Raisin
10 Chou/Carotte Haricot vert/ carotte Cordon bleu Coupelle de fruits	11 Carotte Haricot blanc Sauté d'agneau Crème dessert	13 Friand au fromage Riz Sauté de bœuf Madeleine	14 Concombre Igname Morue Yaourt
17 Laitue Riz Blanc de poulet au curry Palmier	18 Friand au jambon Banane plantain Queue de porc Clémentine	20 Fromage Haricot vert Emincé de dinde Coupelle de fruit	21 Papaye Haricot rouge Poisson Pomme red
24 Salade mixte Riz / Pôelé asiatique Viande de chèvre Orange	25 Camembert Pôele méridional Cuisse de poulet fumé Banane	27 Pate de volaille Chou-fleur Rôti de dinde Melon	28 Concombre / Sardine Riz Poisson Coupelle de fruit
31 Miette de morue Ratatouille de légume Pilon de poulet Kiwi			




Et n'oubliez pas... Pour être en forme mange au moins 5 fruits et légumes par jour!

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire

 0590 38 05 02

 0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg



[Portail Famille](#)

Cérémonie des nouveau-nés de 2024

Dans le cadre de l'organisation de la Cérémonie des nouveau-nés, Le Maire de la ville de Petit-Bourg, David NEBOR invite les parents dont les enfants sont nés entre le **01 janvier et le 31 décembre 2024** à inscrire leur enfant :

- au service jeunesse au complexe sportif Gaël Monfils jusqu'au **mercredi 19 mars 2024**.
- Les pièces à fournir : une copie de l'acte de naissance de l'enfant et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour toutes informations complémentaires, contactez le service jeunesse au **0590 69 63 24** et au **0590 26 93 24**



A qui s'adresser ?

Service Jeunesse



0590 69 63 24



0590 26 93 24



Complexe Gaël MONFILS, Colin

Recensement de la population 2025

La campagne de recensement de la population 2025 se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 22 février 2025.

Le Maire de la Ville de Petit-Bourg, Monsieur David NEBOR, informe la population que des agents recenseurs munis d'une carte officielle et tenus au secret professionnel visiteront les foyers concernés. Il demande aux administrés de leur réserver un bon accueil.

Cette année, les réponses dématérialisées, par internet, seront privilégiées.

Soucieux d'inscrire le territoire dans l'air du numérique, le Maire invite la population concernée à privilégier les réponses par internet.

Rendez-vous sur : www.le-recensement-et-moi.fr

A qui s'adresser ?

Mairie



0590 95 38 00



0590 95 38 01




Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg





contact@ville-petitbourg.fr

Menu du mois de janvier 2025




MENU

Mois de Janvier 2025

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<ul style="list-style-type: none"> • Maïs • Haricot vert • Omelette • Coupelle de fruit 	<ul style="list-style-type: none"> • Carotte • Pâte à l'italienne • Steak • Flan 	<ul style="list-style-type: none"> • Betterave • Riz • Ragoût • Melon 	<ul style="list-style-type: none"> • Macédoine • Madère • Blaff de poisson • Yaourt
<ul style="list-style-type: none"> • Maïs • Purée de PDT • Jambon • Madeleine 	<ul style="list-style-type: none"> • Salade mexicaine • Lentille • Côte de porc • Raisin 	<ul style="list-style-type: none"> • Papaye • Riz créole • Colombo de cabris • Petit-suisse 	<ul style="list-style-type: none"> • Chou rouge • Haricot rouge • Poisson Frit • Orange
<ul style="list-style-type: none"> • Chou • Pois blanc à la tomate • Cordon bleu • Pomme 	<ul style="list-style-type: none"> • Chou/carotte • Lentille • Croustille de poulet • Compote de pomme 	<ul style="list-style-type: none"> • Giraumon • Dombé • Queue de porc • Yaourt 	<ul style="list-style-type: none"> • Thon • Jardinière de légumes • Poisson frit • Crème dessert
<ul style="list-style-type: none"> • Sardine • Giraumonade • Emincé de dinde • Poire 	<ul style="list-style-type: none"> • Friand au fromage • Haricot vert/carotte • Emincé de boeuf • Gâteau 	<ul style="list-style-type: none"> • Betterave/maïs • Pâte • Paupiette de dinde • Pastèque 	<ul style="list-style-type: none"> • Chou /carotte • Riz à la morue • Fromage blanc

LE SAVIEZ-VOUS ?



Quenette

/Le quenettier est un arbre fruitier originaire du Mexique et de la Colombie. Il appartient à la famille des Sapindacées. Il est indigène ou naturalisé dans un vaste domaine intertropical américain comprenant l'Amérique centrale, la Colombie, le Venezuela, le Suriname et les Antilles.

Informations générales

- L'origine des viandes sont identifiées selon la réglementation en vigueur.
- Les préparations et dérivés seront indiqués sur le document annexe joint au menu.
- Les plats végétariens seront signalés par le sigle 'V'.
- Les dérivés certifiés BIO seront signalés par le sigle

Informations importantes

- Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de PETIT-BOURG dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène, et pour garantir la sécurité alimentaire des rationnaires.
- Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités fournisseurs.
- La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
- Les fruits au sirop sont garantis sans sucres ajoutés.

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire

0590 38 05 02

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

Mise en place d'un dispositif de tranquillité résidentielle à Petit-Bourg

Dans le cadre de notre engagement à améliorer la qualité de vie des habitants de Petit-Bourg, la Ville souhaite répondre aux problématiques d'incivilités, de dégradations, de déchets et d'insécurité signalées dans plusieurs quartiers, notamment à Tabanon, Bel Air des Rozières, Daubin, Pointe-à-Bacchus, Saint-Jean, Bovis et le Bourg. Pour ce faire, un dispositif de tranquillité résidentielle sera étudié afin d'offrir un cadre de vie serein et sécurisé à tous les résidents.

Les objectifs du dispositif

Le dispositif de tranquillité résidentielle vise à :

- Sécuriser les résidences sociales en assurant une surveillance active et régulière.
- Améliorer le cadre de vie en traitant efficacement les incivilités et les problèmes techniques.
- Renforcer la cohésion sociale en favorisant le dialogue et les interactions entre les habitants et les acteurs locaux.
- Collaboration et mobilisation des services municipaux

La mise en œuvre de ce projet repose sur une collaboration étroite entre les différents acteurs locaux :

- La **Direction de la Tranquillité** : pour coordonner les actions de surveillance et de médiation.
- Le **Service de l'Insertion et de la Cohésion Sociale** : pour assurer le lien social avec les habitants et veiller à leur bien-être.
- Les **acteurs du logement social** : pour travailler avec les bailleurs sociaux sur la gestion des problématiques techniques et relationnelles.
- La **Police Municipale et la Gendarmerie** : pour intervenir en cas de besoin et renforcer les mesures de sécurité.

Pilotage du projet

Le mardi 10 décembre, une rencontre s'est tenue à la salle des délibérations de la Mairie, réunissant les différents intervenants pour échanger et poser les bases de ce dispositif :

- prévention des incivilités,
- sécurisation des espaces communs,
- renforcement du lien social.

Ce dispositif témoigne de la volonté du **Maire de la Ville de Petit-Bourg, David NEBOR et de son équipe municipale** de s'engager pleinement dans la mise en place d'un cadre de vie plus serein et harmonieux pour tous les petit-bourgeois.

Avec détermination, la municipalité souhaite répondre efficacement aux problématiques d'incivilités, de dégradations, de déchets et d'insécurité afin d'améliorer durablement les conditions de vie dans les résidences.







A qui s'adresser ?

Mairie



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



contact@ville-petitbourg.fr

Inauguration de la Base Nautique Intercommunale de Petit-Bourg

Le mardi 3 décembre, le Maire de Petit-Bourg David NEBOR s'est joint au président de la [Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre](#), Guy Losbar, au président de la commission sport de la [Région Guadeloupe](#), Camille Élisabeth, et à Victor Jean-Noël, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, dont la base porte désormais le nom, pour inaugurer cette nouvelle infrastructure sportive.

Il s'agit d'un équipement de premier plan qui symbolise un engagement en faveur du développement des activités nautiques et aquatiques.

Il permettra à la population du Nord Basse-Terre, et en particulier aux habitants de Petit-Bourg, de s'initier ou de se perfectionner dans les activités nautiques et aquatiques, sur les magnifiques plans d'eau de la Ville.

La base nautique offre des équipements de qualité, accompagnés par des professionnels expérimentés, afin de garantir un encadrement optimal pour tous les pratiquants, des débutants aux plus confirmés. L'objectif est de rendre le milieu nautique accessible à tous, dans un environnement sécurisé et adapté.



Initiation au canoë-kayak avec les élèves de l'école Mixte 3







Revivez les moments forts de cette inauguration grâce au reportage de [Le PIGE TV](#)

A qui s'adresser ?

Mairie



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



contact@ville-petitbourg.fr

Menu du mois de décembre 2024



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

INFORMATIONS IMPORTANTES:

- * Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de Petit-Bourg dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène.
- * Tous les menus sont accompagnés d'une portion de pain.
- * Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités fournisseurs.
- * La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
- * Les fruits au sirop sont servis sans sucre.

DECEMBRE 2024

Fruit du mois : groseille



Il possède de multiples vertus car il contient fer, calcium, magnésium, phosphore, vitamines C, B1, B2, B3, provitamine-A. Ses propriétés diurétiques, dépuratives, diététiques, énergisantes et anti oxydantes ont une action bénéfique sur le stress, la toux, l'hypertension, les troubles urinaires et l'alcoolémie



MENUS

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
2	Maïs	3 Haricot vet	5 Thon	6 Carotte râpé
	Saucisse de poulet	Court-bouillon de poisson	Couscous de poulet	Emincé de bœuf
	Purée de PDT	Riz haricot rouge	Semoule	Lentille consommé
	Gâteau	Banane ou friand	Yaourt	Pruneau sirop
9	Fromage	10 Melon	12 Betterave	13 Concombre
	Jambon	Riz au poulet	Poisson au four	Chicktail de morue
	Haricot vert	Flan	Igname	Banane jaune
	Compote de fruit		Gâteau	Yaourt
16	Maïs	17 Friands	19 Betterave	20 Jambon Noël
	Croustille de poisson	Sauté de dinde	Poisson au four	Ragout de porc
	Pois cassé	Pâte à l'italienne	Igname	Riz et pois d'angole
	Yaourt aux fruits	Mandarine	Banane dessert	Bûche
30				

Bien manger... C'est l'affaire de tous!



A qui s'adresser ?

Restauration scolaire



0590 38 05 02



0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP

Mise à l'honneur de M. RÉMION, porte-drapeau de la Ville

M. Frédéric RÉMION, figure respectée de Petit-Bourg, est un ancien combattant et le porte-drapeau de la section locale des Anciens Combattants. Son engagement et son dévouement envers la Nation et la communauté de Petit-Bourg méritent aujourd'hui d'être salués.

Biographie de M. RÉMION



M. Frédéric RÉMION est né le 6 octobre 1940 au Vauclin, en Martinique. Dès son plus jeune âge, il s'engage activement dans la vie professionnelle, travaillant comme mécanicien et chauffeur avant son service militaire. Cette expérience lui a permis de développer un fort sens de l'effort, de la discipline et de la persévérance, des qualités qui le définissent toujours aujourd'hui.

M. RÉMIION a effectué son service militaire en France et en Algérie, où il s'est distingué pour son courage et son engagement. À son retour, il a poursuivi une carrière dans les transports, avant de s'établir en Guadeloupe pour y prendre sa retraite. Depuis 2007, il réside à Petit-Bourg, où il continue de s'investir activement dans la vie associative.

Parcours militaire :

En octobre 1959, à 19 ans, M. RÉMIION est incorporé à Fort Desaix en Martinique avant de rejoindre la métropole en décembre 1960 pour une formation militaire approfondie. Après une période de neuf mois en France, il est envoyé en Algérie en janvier 1962, en pleine période de tensions. Au sein de la Compagnie de Combat de la base de Tiouzhou, il se distingue par son courage et sa détermination. Pendant son service en Algérie, il est nommé Brigadier et reçoit la Médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre en Afrique du Nord, avec agrafe « ALGERIE ». Il est également titulaire du Titre de Reconnaissance de la Nation, une distinction qui témoigne de sa contribution aux missions de sécurité de la France.

Son engagement à Petit-Bourg :

Dès son arrivée à Petit-Bourg, M. RÉMIION s'engage dans plusieurs associations locales, montrant son attachement profond à la vie communautaire et associative. Avec son épouse, il rejoint l'Espérance Club des Aînés de Petit-Bourg et l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Ce réseau associatif devient pour lui un moyen de transmettre les valeurs de respect, de solidarité et de mémoire aux jeunes générations.

En 2016, il prend la relève de feu M. Auguste Mariale en tant que porte-drapeau de la section Petit-Bourg/Goyave. Depuis lors, il représente avec fierté et honneur la mémoire des anciens combattants lors de nombreuses cérémonies en

Guadeloupe. Toujours prêt à se rendre disponible, il est un visage familier des événements patriotiques de l'île, aux côtés des autorités militaires et civiles, y compris lors des fêtes patronales et des présentations des jeunes recrues du RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté) au drapeau.

Distinctions et reconnaissances :

La fidélité et le dévouement de M. RÉMION n'ont pas tardé à être reconnus par de nombreuses distinctions honorifiques. Parmi elles, la Médaille de Bronze, d'Argent, et bientôt d'Or de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, ainsi que le Diplôme d'honneur de Porte-Drapeau décerné par le Secrétaire d'État aux Anciens Combattants. Ces distinctions illustrent l'estime et le respect que ses pairs et la Nation lui portent, et honorent ses contributions exceptionnelles à la mémoire collective.

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2024, la Ville de Petit-Bourg met à l'Honneur à M. Frédéric RÉMION, cet homme remarquable dont le parcours et les valeurs reflètent l'essence même du devoir, de la mémoire et de la citoyenneté. Sa présence, sa dignité et son engagement enrichissent notre commune et représentent une source d'inspiration pour les générations actuelles et futures. Merci, M. RÉMION, pour votre dévouement et votre service à la Nation et à Petit-Bourg.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

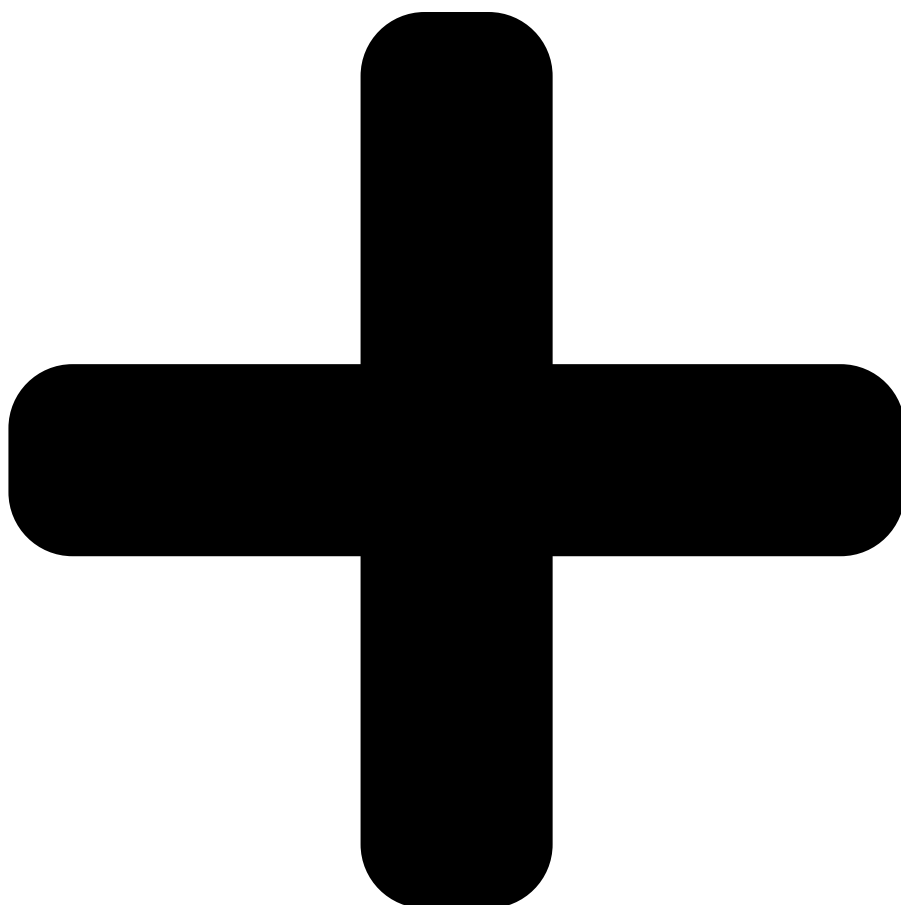
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document stratégique essentiel pour l'aménagement et le développement de notre territoire. Il définit les grandes orientations d'urbanisme et les règles d'utilisation des sols pour les années à venir,

dans une démarche durable, équilibrée et respectueuse de notre cadre de vie.

Le PLU vise à organiser le développement de Petit-Bourg en prenant en compte les besoins de la population, les enjeux environnementaux, et les dynamiques économiques. Il s'articule autour de plusieurs objectifs : préserver les espaces naturels, valoriser notre patrimoine, encadrer les nouvelles constructions et favoriser une urbanisation harmonieuse.

Consultez les documents du PLU :

PLU – 2019





Approbation PLU

Dossier 1 – Rapport de présentation

[1 – Diagnostic de territoire](#)

2 – Évaluation environnemental :

- [Partie 1 – Le profil environnemental](#)
- [Partie 2 – Analyse du projet](#)
- [Partie 3 – Fiche de synthèse](#)
- [Partie 4 – Résumé non technique](#)

[3 – Justification des choix](#)

Dossier 2 – Projet de Territoire

[1 – PADD](#)

2 – OAP

Dossier 3 – Zonage et réglementation

1 – Zonage :

- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 1](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 2](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 3](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 4](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 5](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 6](#)
- [PLANCHE_PLU_GLOBALE](#)

2- Règlement Février 2019

Dossier 4 – Annexes

1 – Liste des Emplacement Reservés 2019

2 – Arrêté Servitude d'Utilité Publique

3 – Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique :

- a – PPRN : [Approbation PPR Petit Bourg ; Plan de zonage du PPR sur Petit-Bourg ; Révision PPRN : Arrêté prescrivant la révision du PPR et Courrier du préfet justifiant la révision](#)
- b – [Schéma Directeur Assainissement](#)
- c – [SDAGE-corps-du-sdage-diffusion_BD](#)
- d – [Périmètre de captage : Arrêté autorisation de captage ; Etat parcellaire des prises d'eau](#)
- e – [Périmètres voisinage des cimetières :](#)

4 – Inventaire des Zones Humides :

- a. [Inventaire des Zones Humides de Petit-Bourg](#)
- b. [Evaluation des Zones Humides](#)
- c. [Les cartes : Menaces sur les zh de Petit-Bourg ;](#)

[Menaces sur les zh NORD de Petit-Bourg.jpg](#) ; [Menaces sur les zh SUD de Petit-Bourg](#) ; [Zones humides de Petit-Bourg](#) ; [Zones Humides Nord](#) ; [Zones Humides Sud](#) [Zones inondables NORD](#) ; [Zones inondables SUD](#)

- [d. Recommandation – Entretien du cours d'eau](#)

5 – Charte Parc Naturel :

- [a. Décret délimitation et réglementation PNG](#)
- [b. Décret approuvant Charte PNG](#)
- [c. Délib PB adhésion Charte du PNG](#)

[6 – Impacts du projet du Golf Caféière](#)

[7 – Convention de gestion domaine CdL](#)

[8 – Délib application Droit de Préemption Urbain](#)

[9 -Arrêté portant définition de zones de préemption de prescription archéologique](#)

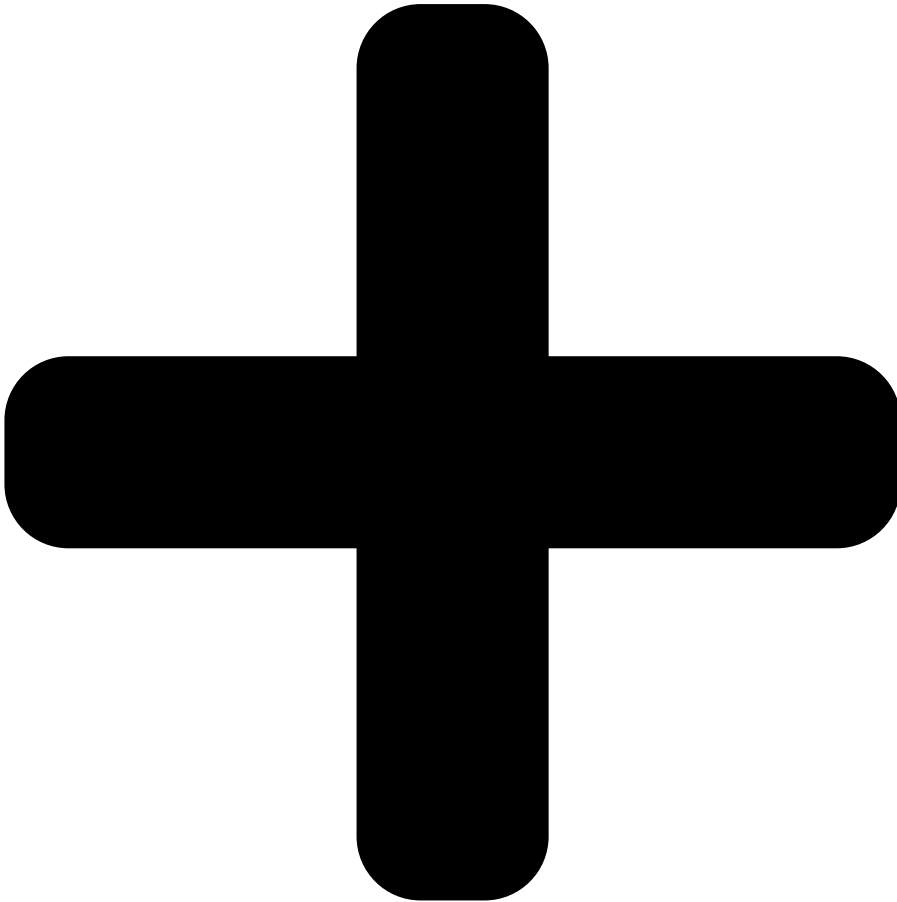
10 – Les délibérations :

- [1 Délibération du 14 février 2006 – Prescription](#)
- [2 Délibération N°2013.01.095 du 18 mars 2013 – Modifie la Délibération de Prescription](#)
- [3 Délibération N°2013.02.09618 du 18 mars 2013 – Débat PADD](#)
- [4 Délibération N°2015.01.06.135 du 16 juillet 2015 – Bilan de la concertation](#)
- [5 Délibération N°2015.01.05.151 du 20 octobre 2015 – Rectifiant délibération du 16 juillet 2015](#)
- [6 Arrêté N°2016.11.118 du 21 novembre 2016 – Portant organisation de l'Enquête Publique](#)
- [7 Délibération N°2018.01.08.001 du 30 janvier 2018 – Arrêt du PLU](#)

11 – Avis des Personnes Publiques Associées :

- [Avis ADEME PLU Petit Bourg](#)

- [Avis 50 pas géométriques](#)
- [Avis de l'autorité environnementale – mai 2018](#)
- [Avis Parc national de la Guadeloupe](#)
- [Avis PLU CDPENAF](#)
- [Avis Préfet sur PLU arrêté du 30 janvier 2018](#)
- [Avis Ville de Pointe Noire](#)
- [12 -Rapport Conclusion du commissaire enquêteur](#)





Règlement PLU

[Règlement Février 2019- dispositions générales](#)

[Règlement Février 2019-chap 1-UAc](#)

[Règlement Février 2019-chap 2-UAP](#)

[Règlement Février 2019-chap 3-UPS](#)

[Règlement Février 2019-chap 4-UP](#)

[Règlement Février 2019-chap 5-UAE](#)

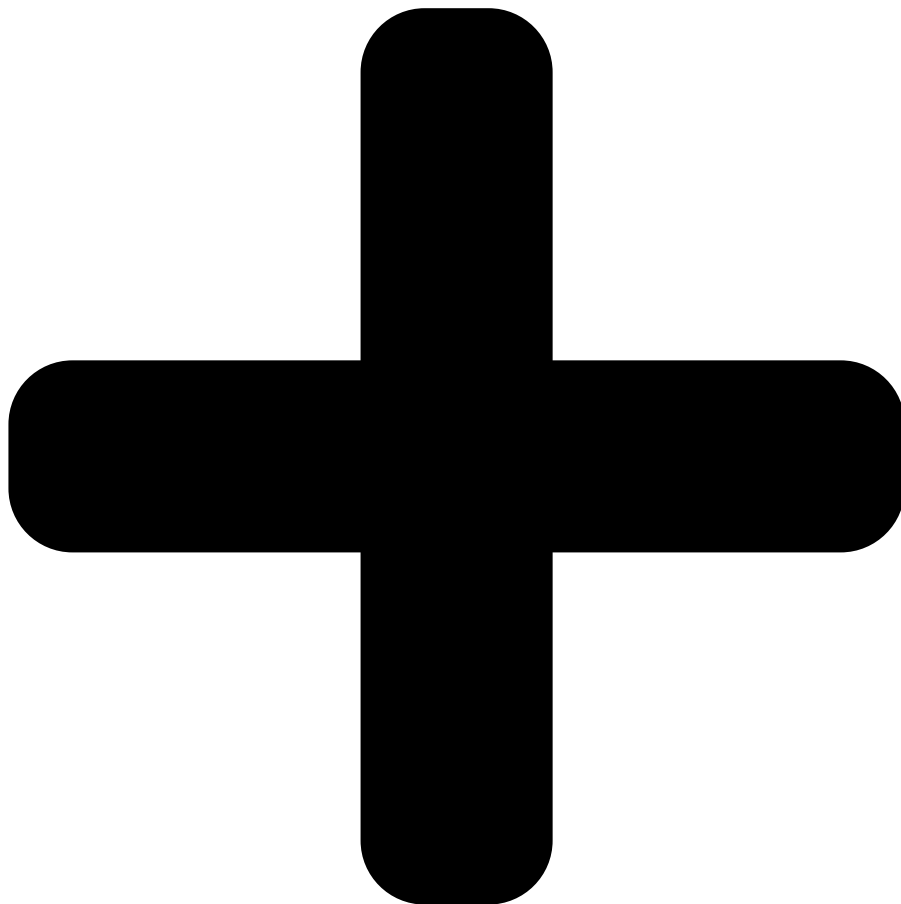
[Règlement Février 2019-chap 6-1AU](#)


[Règlement Février 2019-chap 7-2AU](#)

[Règlement Février 2019-chap 8-A](#)

[Règlement Février 2019-chap 9-N](#)

PLU modification simplifiée – 2022





Modification simplifiée n°1

Dossier 1 – Rapport de présentation

[1 – Diagnostic de territoire 2022](#)

2 – Évaluation environnementale :

- [1 – Profil environnemental – 2022-04-28](#)
- [2 – Analyse du projet – 2022-04-28](#)
- [3 – Fiches de synthèse 2022](#)
- [4 – Résumé non-technique – 2022-04-28](#)

[3 – Justification des choix-2022-04-28](#)

Dossier 2 – Projet de Territoire

[1 – PADD 2022](#)

[2 – OAP 2022](#)

Dossier 3 – Zonage et règlement

1 – Zonage :

- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 1](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 2](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 3](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 4](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 5](#)
- [MEP_PLU_PetitBourg_Planche 6](#)

2 – Règlement :

- [PLU Petit-Bourg Règlement Avril 2022](#)

Dossier 4 – Annexes

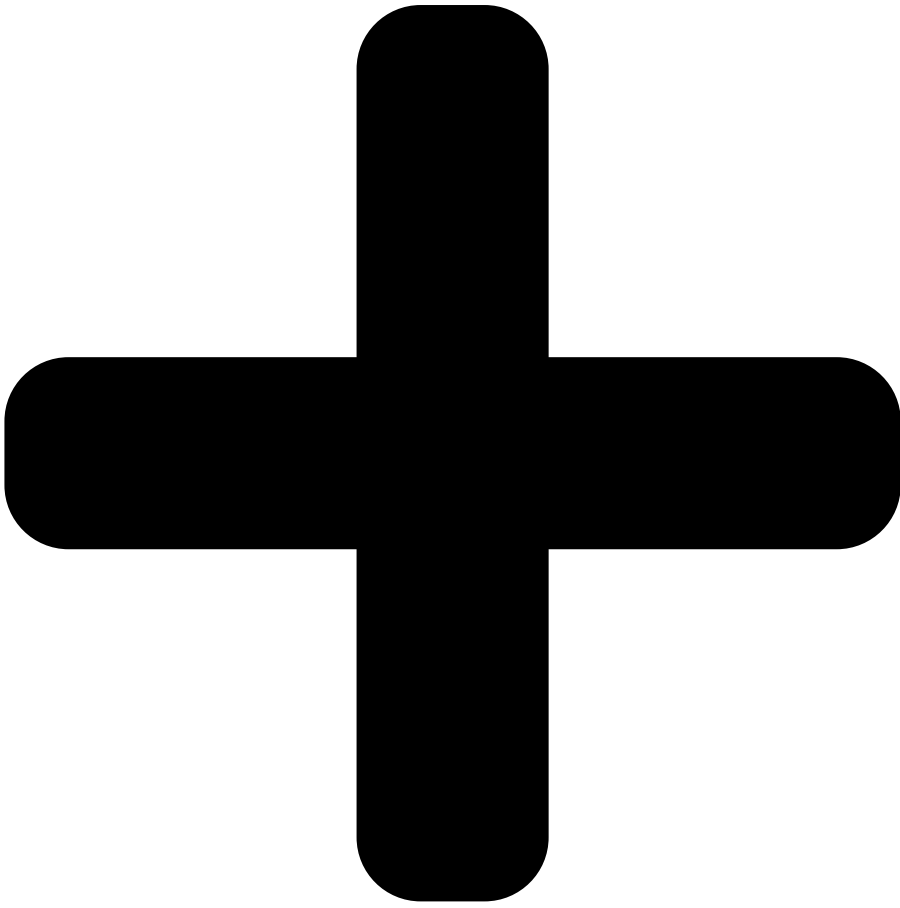
[1 – Liste des emplacement réservés – 2022-04-28](#)

[2 – Arrêté Servitude d'Utilité Publique](#)

3 – Servitudes relatives à la salubrité et la sécurité publique :

- [Approbation PPR Petit-Bourg](#)
- [Plan de zonage du PPR sur Petit-Bourg](#)
- [SDAGE-corps-du-sdage-diffusion_BD](#)
- [Carte réseau électrique](#)

[Notice de présentation-Modification simplifiée n°1 2022-06-03](#)





Autres

[Courrier préfecture en date du 26 août 2022](#)

[Courrier préfet STEP juin 2018-4](#)

[Délibération appro SD assainisst interco-SIAEAG-1](#)

[Délibération approuvant la modification](#)

[Réponse recours gracieux prefet controle modification simplifiée 1 PLU-1](#)

A qui s'adresser ?

Direction de l'Urbanisme



0590 69 60 88



2 Rue Étienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg



directionurbanisme@ville-petitbourg.fr

Lancement des activités la Zone Technique du Port de Petit-Bourg

Édito du Maire

Chers Petit-Bourgeois, chers Amis,

La majorité municipale et moi-même avons souhaité valoriser notre magnifique façade maritime, revitaliser notre cœur de ville, le tout avec l'objectif d'accompagner le développement économique, culturel et touristique du territoire.

Dans ce cadre, nous avons engagé des projets d'infrastructures maritimes et portuaires visant à offrir à notre population, aux plaisanciers et aux pêcheurs de nouveaux services liés au nautisme. Ces aménagements permettront également de créer des espaces d'attractivité, d'animation et de promenade pour tous. C'est dans cette optique que nous vous informons de la fermeture au public de la Zone Technique du Port (ZTP), à

compter du vendredi 29 novembre 2024.

Cette disposition vise à sécuriser la circulation des engins de manutention et à faciliter le début de l'exploitation de l'aire de carénage en toute sécurité.

Nous comptons sur votre compréhension et de votre soutien dans cette démarche qui contribuera à poursuivre l'aménagement de notre littoral.

Le Maire, David Nebor

Le site, aménagé par la Ville de Petit-Bourg, accueille les équipements suivants :



Un Hangar de 400 m2 dédié à la maintenance nautique



Un parking et un aménagement terrestre plus étendu



43 racks de trois étages pour 63 unités motorisées de 1,5 T A 5T



Une remorque « Quicklev » de 5T



Un chariot élévateur pour bateau

La société **SOGUAMAR**, une entreprise guadeloupéenne, y développera des activités liées au nautisme: stockage à sec de bateaux, carénage, entretien, etc.

Horizon 2030

La Ville envisage de développer dans les prochaines années, un projet portuaire ambitieux, en augmentant la capacité de la zone technique et de stockage à sec des bateaux, mais aussi en déployant un vaste bassin de mouillage complété d'un aménagement urbain de type marina qui offrira des services, des commerces et aussi des espaces de restauration.



Consulter le livret numérique :

[Lire plus de publications sur Calaméo](#)

A qui s'adresser ?

Service Technique



0590 38 05 02



Bellevue, 97170 Petit-Bourg

Retour des accueils de loisirs


La Ville de Petit-Bourg renouvelle son dispositif d'accueil de loisirs pour les enfants de 6 à 12 ans sous le thème "Les jeux après les JO".



Du 23 au 31 octobre, vos enfants pourront s'amuser et apprendre à travers des journées thématiques, des balades découvertes, des activités culinaires, des olympiades sportives et bien plus encore !

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES : Nombre de places limitées, alors ne tardez pas !



Téléchargez le formulaire d'inscription [ici](#) et la fiche sanitaire [ici](#). Les documents sont à déposer au **Service Jeunesse, au Complexe Sportif Gaël Monfils, du 14 au 21 octobre.** 

Pour plus d'infos, contactez le service jeunesse au 0590 26 93

24 et suivez-nous sur nos réseaux sociaux



Petit-Bourg, la ville qui bouge !

#PetitBourg #Loisirs #Toussaint2024 #VilleQuiBouge #ActivitésEnfants

ACCUEIL DE LOISIRS

DU 23 AU 31 OCTOBRE 2024

PETIT-BOURG
TERRE 2024 DE JEU

"LES JEUX APRÈS LES JO..."

LES ACTIVITÉS
 Kayak - Badminton
 Tri sélectif
 prévention santé
 TOP CHEF
 Balades découvertes
 Aquavillage - Parc national

6-12 ANS
DÉLÉGATION JUNIOR
 Ecole Hyacinthe GERIAC - Mixte 3
 de Pointe-à-Bacchus

TARIF
80€ *Exclusivement réservé aux résidents*

DE 6-12 ANS

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
DU 14 AU 21 OCTOBRE 2024
 (places limitées)


0590 26 93 24 / 0590 69 63 24
 Au complexe Sportif Gaël MONFILS - ZAC de Colin
 Les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h
 Les mercredi et vendredi, de 9h à 12h

www.ville-petitbourg.fr

f in @

A qui s'adresser ?

Service Jeunesse

 0590 26 93 24



0590 69 63 24



Colin, Complexe Sportif Gaël MONFILS



service.jeunesse@ville-petitbourg.fr

Restauration scolaire :
Récupération des cartes

INFORMATIONS RESTAURATION SCOLAIRE : RÉCUPÉRATION DES CARTES



Vous avez préalablement procédé à l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire. Nous vous informons que vos cartes de cantine sont disponibles et pourront être récupérées après paiement, soit par CB ou en espèces (**pas de chèque**).

La récupération des cartes se fera à la restauration scolaire: Rue Etienne PORTECOP 97170 Petit-Bourg, à partir du 1 octobre 2024, le lundi, le mardi et le jeudi de 7h00 à 13h00, le mercredi et le vendredi de 8h à 13h.

LES DATES DE PAIEMENT

Les paiements au guichet devront être fait **entre le 1 et le 25 de chaque mois**. Les paiements sur le site internet: www.petitbourg.portail-familles.com (voir QR code ci-dessous), **entre le 1 et le 24 de chaque mois**. Votre identifiant et votre mot de passe de connexion se trouvent sur votre première facture.

CONTRÔLE DES CARTES

Pour une gestion efficace du service, un contrôle des cartes sera effectué en début de chaque mois.

A partir **du 7 octobre 2024**, pour toutes cartes non à jour, la direction se verra contraint de ne pas accepter votre enfant à la cantine et ce jusqu'à nouvel ordre.

Comptant sur votre compréhension,
La Direction de la Restauration Scolaire

Service Restauration Scolaire:

Rue Etienne PORTECOP, 97170 Petit-Bourg

Tél. 0590 25 87 39

restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr

Horaires :
lundi, mardi et jeudi de 7h à 13h
mercredi et vendredi de 8h à 13h



Scannez pour accéder
au portail famille

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire



0590 25 87 39




Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg




restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr

Menu du mois d'octobre 2024




MENU

MOIS D' OCTOBRE 2024



Pourquoi on ne peut pas manger uniquement ce qu'on aime?



Pour être en forme, il faut une alimentation variée avec des sucres, des protéines, des matières grasses et aussi des vitamines. Il y a beaucoup de vitamines dans les légumes et les fruits. Voilà pourquoi c'est important d'en manger!

Extrait du "Larousse des Pourquoi?"

Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
		01	Macédoine saucisse Nuggets végétariens Gratin de patates douces Gâteau	03	Haricots verts Colombo de poulet Riz créole pastèque	04	Chou et carotte Brandade de morue Haricots rouges consommés Poire
07	Betterave Emincé de bœuf Jardinière de légumes Yaourt aux fruits	08	Concombre Riz Morue Petit-suisse	10	Sardine Sauté de porc Pâte au fromage Banane dessert	11	Salade variée Poisson frit Pois cassé Crème dessert
14	Macédoine de légumes sauce de poulet Purée de PDT Raisin	15	Jambon Steak végétarien Gratin de légume Gâteau	17	Haricots verts Stoufado de bœuf Salade de carotte Banane dessert	18	Tomate Poisson au four Riz au légumes yaourt nature
21	Carottes râpées Croustille de poulet Lentille consommées Flan	22	Tomate Couscous cote de porc Semoule Compote de pommes	24	Giraumon râpé Bolognaise Pâtes Pomme	25	Laitue Court-bouillon de poisson Riz Orange
28	Chou rouge Omelette Haricots vert Petit-suisse	29	Thon Steak haché Pois blanc Gâteau	30	Macédoine et fromage Sauté de dinde Semoule Raisins		

Informations produits

- L'origine des viandes est identifiée selon la réglementation en vigueur. **UE France**
- Les préparations et denrées contenant des allergènes seront indiqués sur le document annexe joint au menu.
- Les plats végétariens seront signalés par le sigle. **V**
- Les denrées certifiées BIO seront signalées par le sigle. **BIO**

Informations importantes

- Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de PETIT-BOURG dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène, et pour garantir la sécurité alimentaire des rationnaires.
- Les légumes et racines pays seront servis selon la saison et les disponibilités fournisseurs.
- Les fruits au sirop et desserts aux fruits sont garantis sans sucres ajoutés.
- Une portion de pain est servie pour chaque rationnaire.

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire



0590 38 05 02



0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue



Rue Etienne PORTECOP, 97170 Petit-Bourg

Rénovation des infrastructures sportives de la Ville

Dans le cadre de la politique de modernisation et de remise à niveau des équipements publics, la Ville s'engage dans la modernisation et la rénovation de ses infrastructures sportives. Ce projet s'inscrit dans une démarche de démocratisation du sport, d'inclusion sociale sur le territoire et d'offrir aux sportifs de la Ville des espaces de qualité.

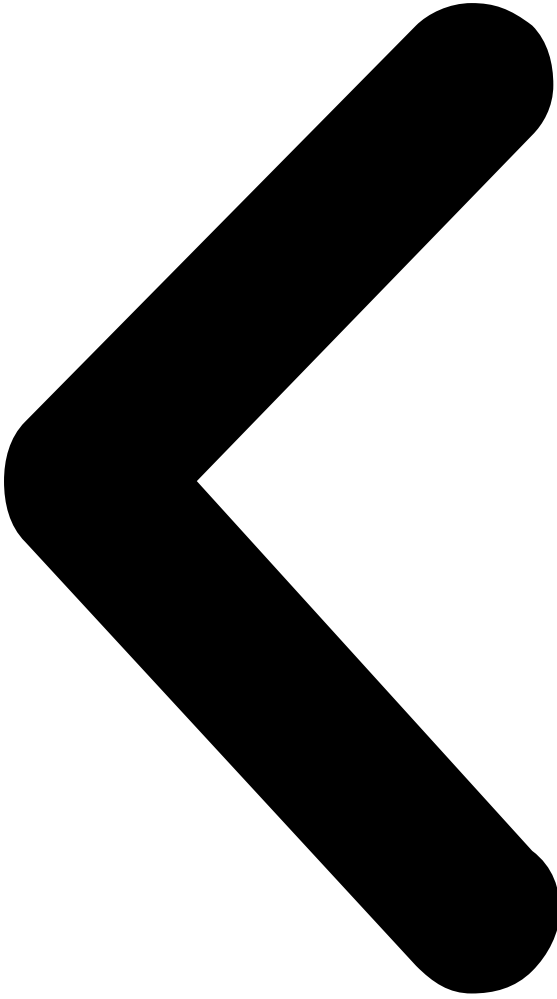
Complexe sportif Daniel VINCENT de Tivoli

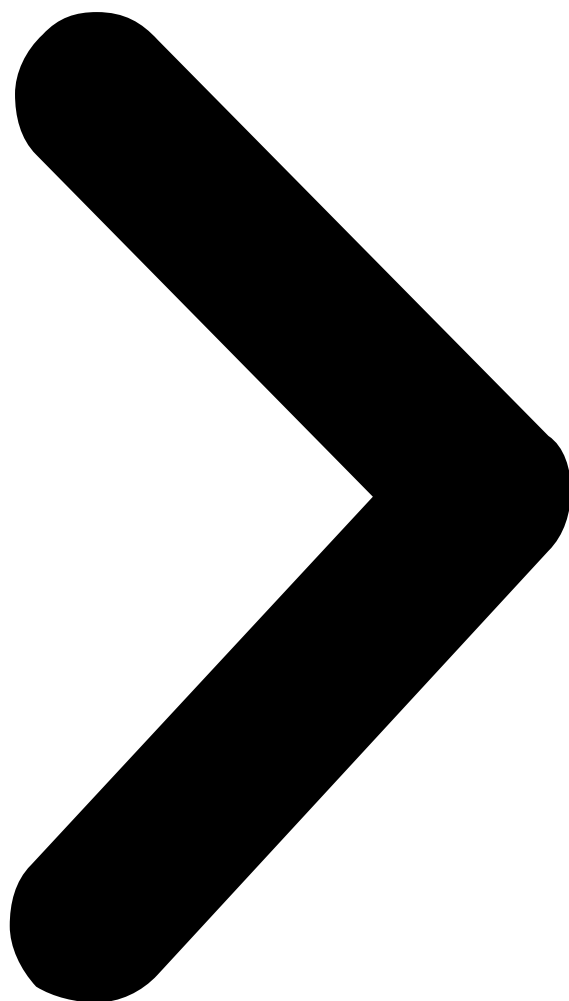
Les travaux de ce complexe sportif ayant débuté le 10 février 2020, sont aujourd'hui terminés. Celui-ci a été inauguré le 12 août 2022 par David NEBOR, le Maire de la Ville de Petit-Bourg. La rénovation du plateau sportif de Tivoli a permis de redonner vie à un espace grandement fréquenté par les

habitants de Prise – d’Eau. Grâce à une nouvelle surface, de nouveaux équipements et un éclairage amélioré, ce plateau est aujourd’hui un lieu idéal pour les amateurs de sports comme le football, le handball, le basket, le street workout et la marche.







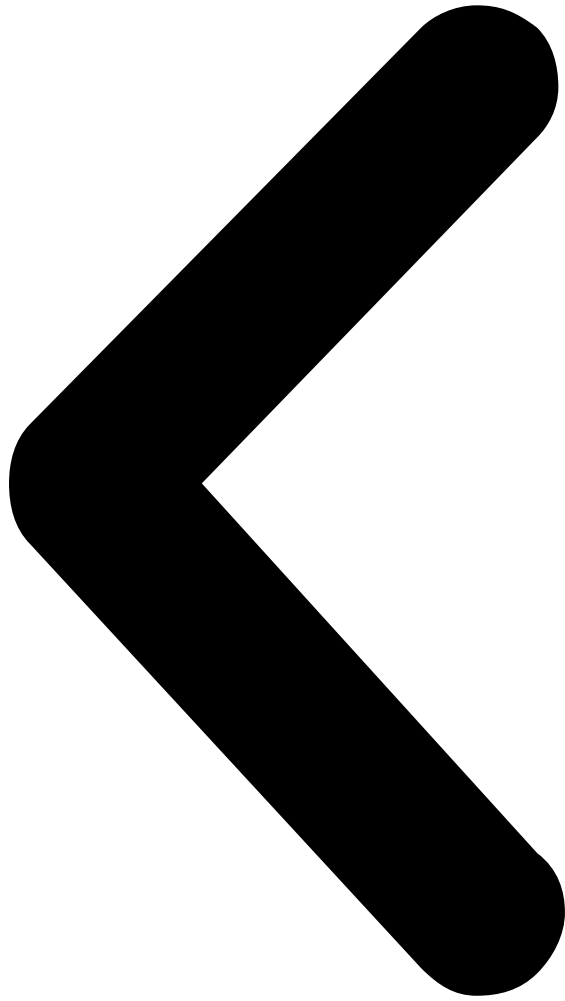


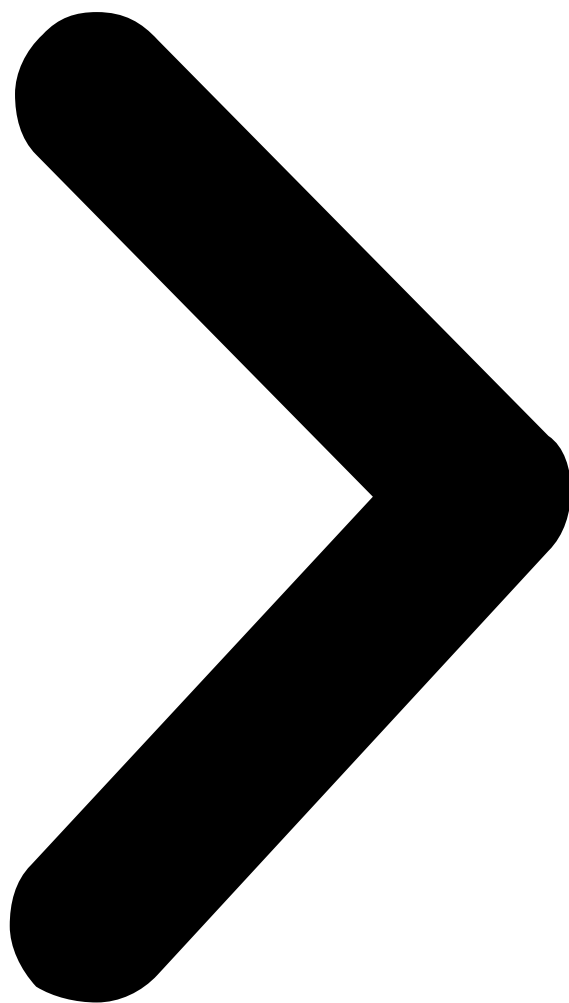
Plateau multisport de Blonde

Les travaux ayant commencé à la même période que ceux du complexe sportif Daniel VINCENT, sont également achevés. Celui-ci a été inauguré le 22 novembre 2022, par le Maire et le Président de Région Ary CHALUS. Cet espace multisport à Blonde a été rénové pour permettre aux jeunes du quartier, mais également aux écoles environnantes de s'adonner à une multitude d'activités sportives. Polyvalent, il est équipé pour accueillir des sports tels que le football, le basketball, le handball et également équipé d'un espace de

street workout.







Terrain de basket de Pointe-à-Bacchus

Ce lieu étant régulièrement utilisé par les basketteurs et les associations de la Ville méritait d'être rénové, pour leur permettre de pratiquer leur activité en toute sérénité. Aujourd'hui, les utilisateurs de cet espace bénéficient d'un revêtement de sol et de paniers de basket neufs.



A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



Rue SCHOELCHER, 97170 Petit-Bourg

Redynamisation du Centre-Bourg

Edito du Maire

La Ville de Petit-Bourg a inscrit une série d'opérations d'ampleur visant à valoriser et animer son centre-bourg, à développer sa façade maritime et à investir son littoral.

C'est en ce sens qu'en 2014, la Ville de Petit-Bourg adoptait le 1er plan de financement de l'opération de revitalisation du Centre-Bourg, et quelques années plus tard en 2022 celui des travaux d'équipement et de superstructures du port de la Vinaigrerie.

Cofinancés par l'Union Européenne, la Région Guadeloupe et la Municipalité, ces espaces sont le fruit de plusieurs années de réflexion, de concertation et de travaux.

L'équipe municipale et moi-même avons souhaité créer un lieu de vie, d'échanges et de rencontres que chacun pourra

s'approprier chaque jour.

L'équipe municipale et moi-même avons souhaité créer un lieu de vie, d'échanges et de rencontres que chacun pourra s'approprier chaque jour.

Désormais ces aménagements rythmeront le cœur de notre belle commune, un territoire dynamique, attractif et durable.

Et aujourd'hui, au terme de ces chantiers, c'est avec une immense joie et une grande fierté que nous vous embarquons dans une balade inaugurale pour découvrir le hangar de la zone technique du port mixte et les équipements destinés au stockage à sec des bateaux, les travaux d'aménagement de la frange littorale et du boulevard Omer Ninine, les travaux de réhabilitation du marché Henriette CALIF, et surtout la place de la mairie entièrement rénovée.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à ce projet, les architectes, les urbanistes, les bureaux d'études, les artisans, les entreprises, pour leur professionnalisme et vous également, chers concitoyens, pour votre patience.

Votre contribution est essentielle pour construire ensemble l'avenir de notre commune.

Votre dévoué maire,

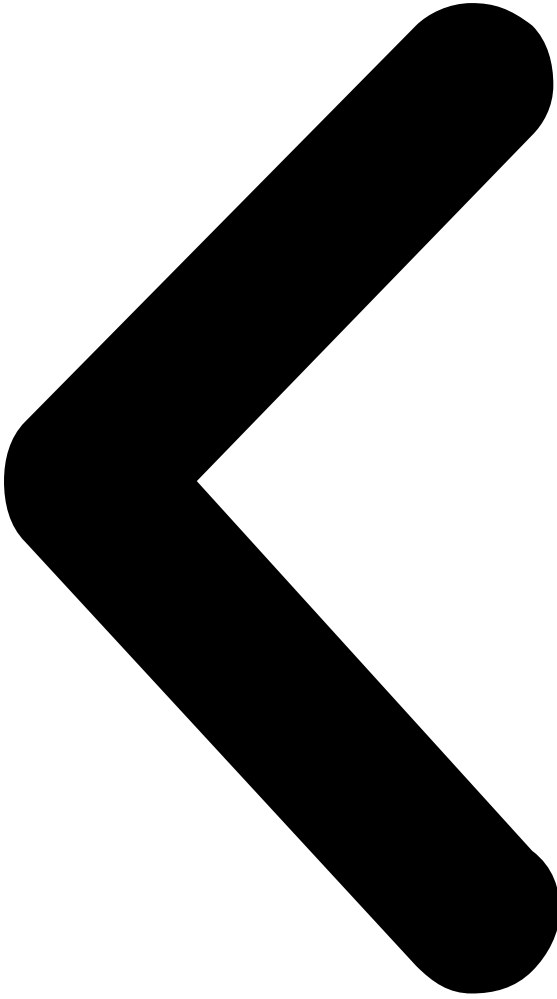
David NEBOR.

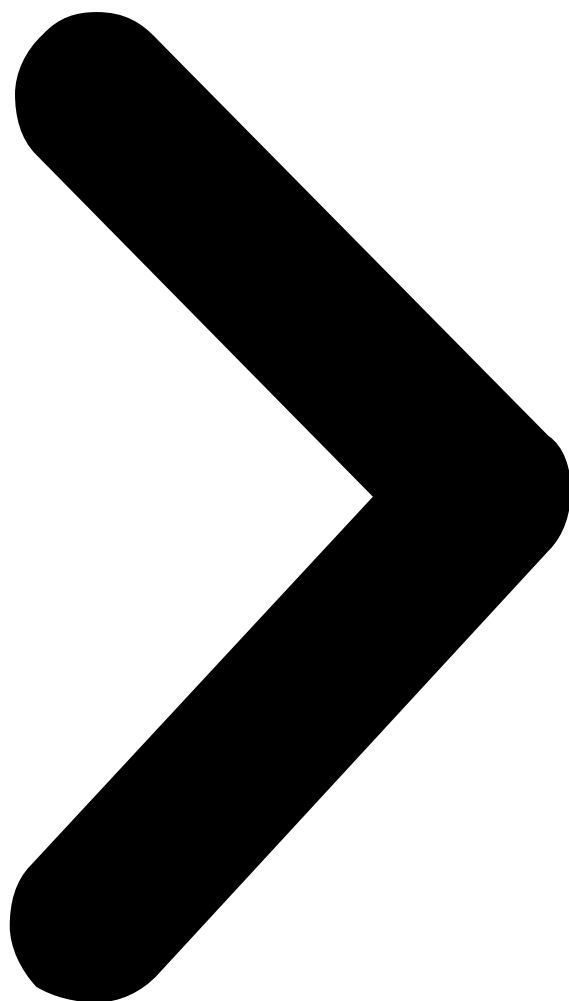


Réhabilitation du marché Henriette CALIF

Du nom de Madame Aristide Antoinette Henriette PRUDENT épouse CALIF (31/08/1923-7/11/2018), la municipalité a souhaité donner un coup de neuf à l'ancestral marché du Bourg afin d'accueillir dans de meilleures conditions les marchands et les visiteurs.

Cette rénovation s'inscrit aussi bien dans une dynamique de développement économique que dans une démarche de valorisation du patrimoine de la ville.





Réalisation du hangar de la zone technique du port

Un futur espace de stockage et de maintenance nautique, qui vient compléter les travaux d'aménagement et d'équipement de la zone technique du port de la Vinaigrerie.

Cette dernière livrée en 2018, est désormais constituée d'une plate-forme d'environ 4 000m², d'un espace de stockage à sec pour une soixantaine d'unité, d'une structure de réparation et d'entretien, d'un bord à quai et d'un plan incliné pour

faciliter la mise à l'eau des bateaux.

L'ambition de la municipalité est ainsi d'offrir à la population et aux plaisanciers des équipements portuaires d'envergure, en créant le 1er port à sec de l'archipel.



Le coût des travaux d'équipements :

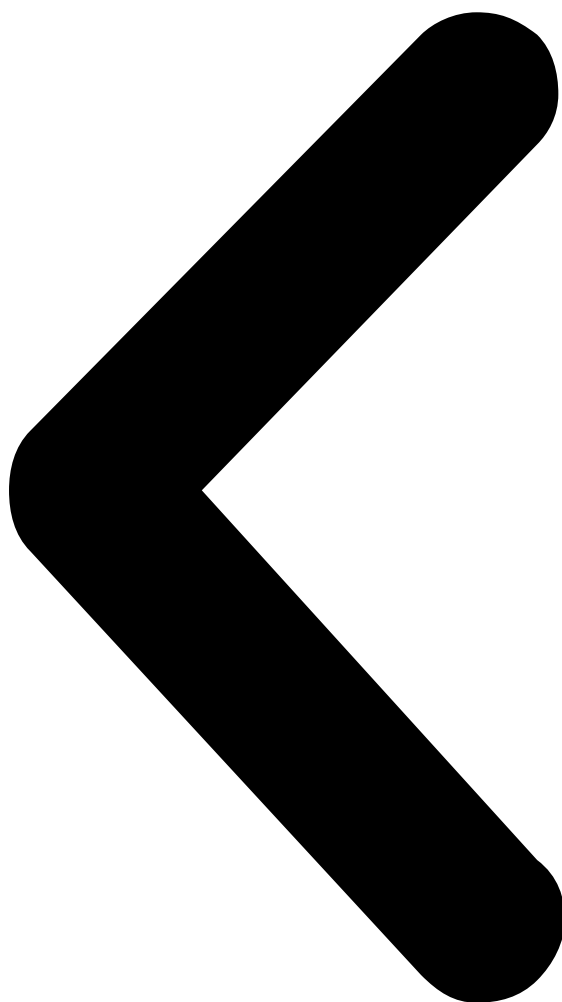
- Le coût des travaux pour la réalisation du hangar s'élève à 1 100 000 euros HT
- Le coût pour les équipements du port sec s'élève à 490 000 euros HT
- Un projet cofinancé à 100% par le FEDER

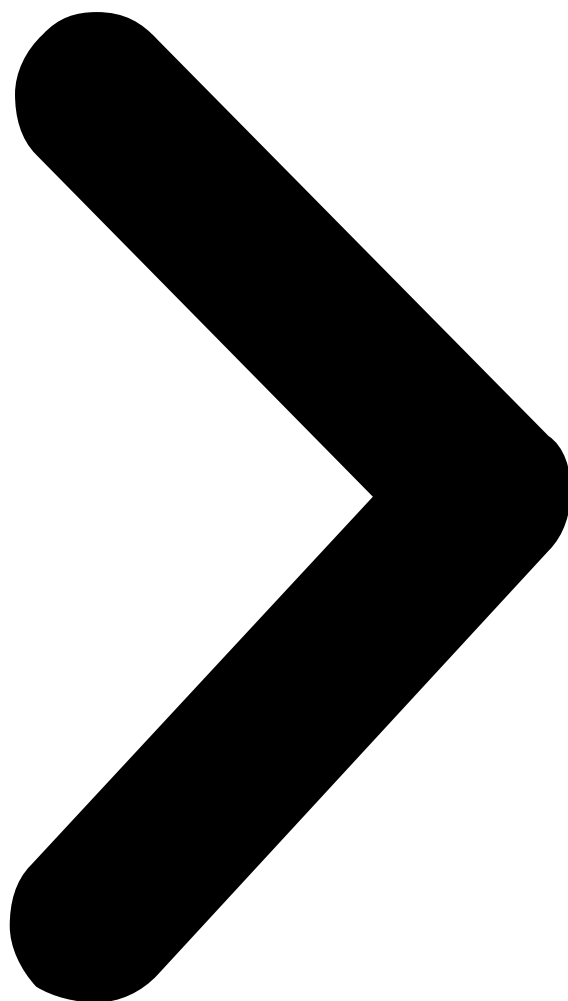
Aménagement de la frange urbaine littorale et du Boulevard Omer NININE

Dans le cadre du projet de redynamisation du Centre-Bourg et du développement de notre façade maritime, l'ambition renouvelée pour l'équipe municipale est de permettre à la

population de se réappropriier le littoral et d'offrir aux petits-bourgeois un espace de promenade convivial dans le respect des nouvelles règles de sécurité, de stationnement et d'éclairage public.

Le boulevard Omer NININE porte le nom de l'ancien Maire de Petit-Bourg (1945 à 1965), ancien Président du Conseil Général, qui a été l'initiative de nombreux aménagements sur le territoire et le précurseur des travaux d'aménagement du bord de mer.





Le coût des travaux d'équipements :

- Le coût des travaux s'élève à 942 000 euros HT
- Un projet cofinancé par la FEDER

**Travaux d'aménagement de la place
de la Mairie désormais dénommée «
Place Dominique LARIFLA »**

Dans le cadre du projet global de redynamisation du Centre-

Bourg, l'équipe municipale a décidé de lancer d'importants travaux de requalification de la place de la Mairie, afin d'offrir aux habitants un nouvel espace de vie harmonieux, moderne et durable au Centre-Ville.

Le site propose aujourd'hui 5 espaces différenciés et connectés : un square favorisant la mise en valeur de la conque de lambi, dédié à la restauration, une aire de jeux pour les enfants, une palmeraie des Arts Urbains et un parvis central pour accueillir des manifestations culturelles et sportives.

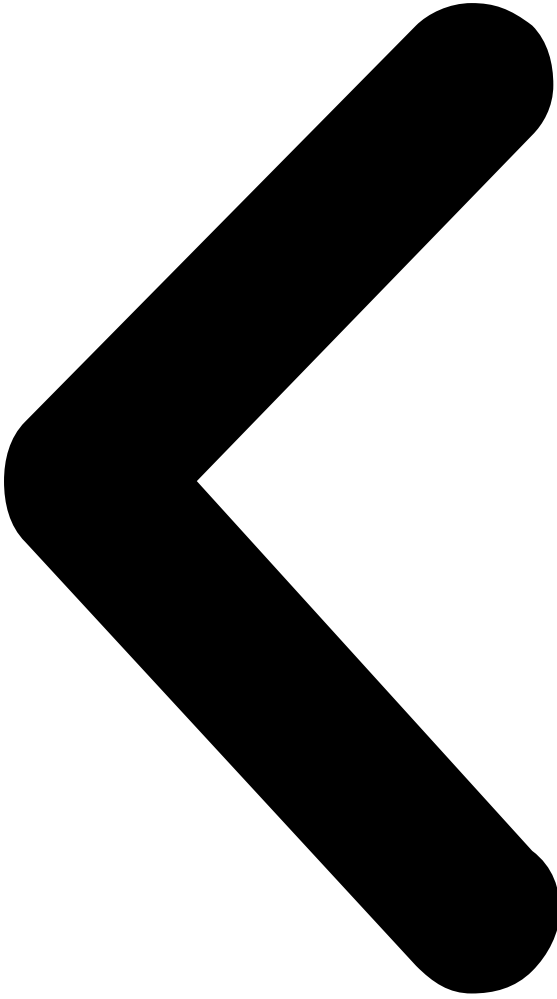
À savoir : Dominique LARIFLA, figure emblématique de notre Ville et plus largement de la Guadeloupe. Ancien maire de Petit-Bourg, ancien Président du Conseil Général, ancien Député et ancien Sénateur de la Guadeloupe.

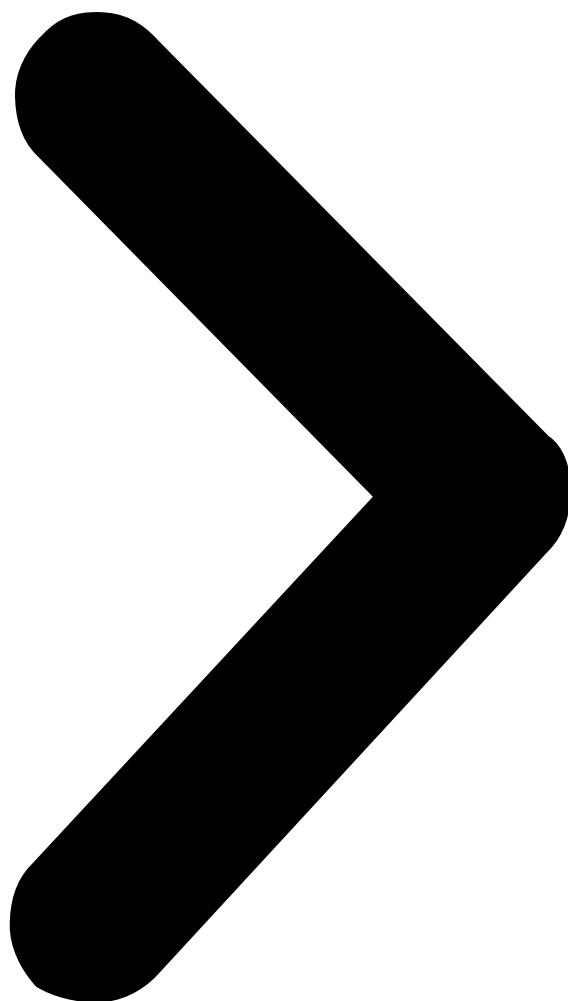












Le coût des travaux d'équipements :

- Le coût des travaux s'élève à 5 796 000 euros HT
- Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne à hauteur de 4 057 200 euros HT, la Région Guadeloupe à hauteur de 695 520 euros HT et la Ville 1 043 280 euros HT

À voir...

https://youtu.be/Fa_UrEl8LRE<https://youtu.be/GMuYdTUhBUw>

A qui s'adresser ?

Mairie



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER, 97170 Petit-Bourg



service.courrier@ville-petitbourg.fr

Alerte vigilance rouge pour fortes pluies et orages

Ce lundi 12 août 2024 à 18h00, la Guadeloupe est placée en vigilance rouge pour fortes pluies et orages, en vigilance orange pour vagues-submersion et en jaune pour vents violents. La fin de l'événement est estimée au mercredi 14 août à 18h00. Le Maire, David NEBOR rappelle que le Plan Communal de Sauvegarde est activé. Les manifestations prévues sur le territoire sont annulées jusqu'au mercredi 14 août 2024 et la route des mamelles est notamment fermée par mesure de sécurité.

Le Maire invite la population à redoubler de vigilance et de prudence sur le territoire et recommande fortement aux

personnes situées en zone de menace grave, dans les zones inondables ou exposées au risque de glissement de terrain, à rejoindre les abris sûrs, dès 18H00 :

- École Fribert FESSIN – Mixte – à Blonde
- Guadeloupe formation à Roujol (Rdc Bâtiment E 18)
- École Robert FRETI de Daubin (Vestiaire Eclair)

Se munir d'une couverture, d'eau et de son traitement médical en cours.

Évitez tout déplacement et restez chez vous. N'entreprenez aucun déplacement en mer ou en montagne. Ne vous baignez pas. Protégez votre intégrité, vos biens et votre environnement.



AVIS A LA POPULATION

ALERTE VIGILANCE ROUGE

pour fortes pluies et orages

Ce lundi 12 août 2024 à 18h00, la Guadeloupe est placée en vigilance rouge pour fortes pluies et orages, en vigilance orange pour vagues-submersion et en jaune pour vents violents. La fin de l'événement est estimée au mercredi 14 août à 18h00

Le Maire, David NEBOR rappelle que le Plan Communal de Sauvegarde est activé. Les manifestations prévues sur le territoire sont annulées jusqu'au mercredi 14 août 2024 et la route des mamelles est notamment fermée par mesure de sécurité.

Le Maire invite la population à redoubler de vigilance et de prudence sur le territoire et recommande fortement aux personnes situées en zone de menace grave, dans les zones inondables ou exposées au risque de glissement de terrain, de rejoindre les abris sûrs, dès 18H00 :

- École Fribert FESSIN - Mixte - à Blonde
- Guadeloupe formation à Roujol (Rdc Bâtiment E 18)
- École Robert FRETI de Daubin (Vestiaire Eclair)

Se munir d'une couverture, d'eau et de son traitement médical en cours.

Évitez tout déplacement et restez chez vous. N'entreprenez aucun déplacement en mer ou en montagne. Ne vous baignez pas. Protégez votre intégrité, vos biens et votre environnement

POLICE MUNICIPALE 0590 95 49 90 / 0690 50 05 64.



Pompier : 18 Gendarmerie : 17 SAMU : 15

Mise en sûreté des habitants menacés par l'érosion du littoral

Le vendredi 1er septembre 2023, avait eu lieu le lancement de la première vague de déconstruction des habitations menacées par le risque d'effondrement de la falaise littorale. Aujourd'hui, l'ensemble des constructions ont été démolies et les habitants ont pu être relogés.

Qu'est-ce que l'érosion du littoral ?

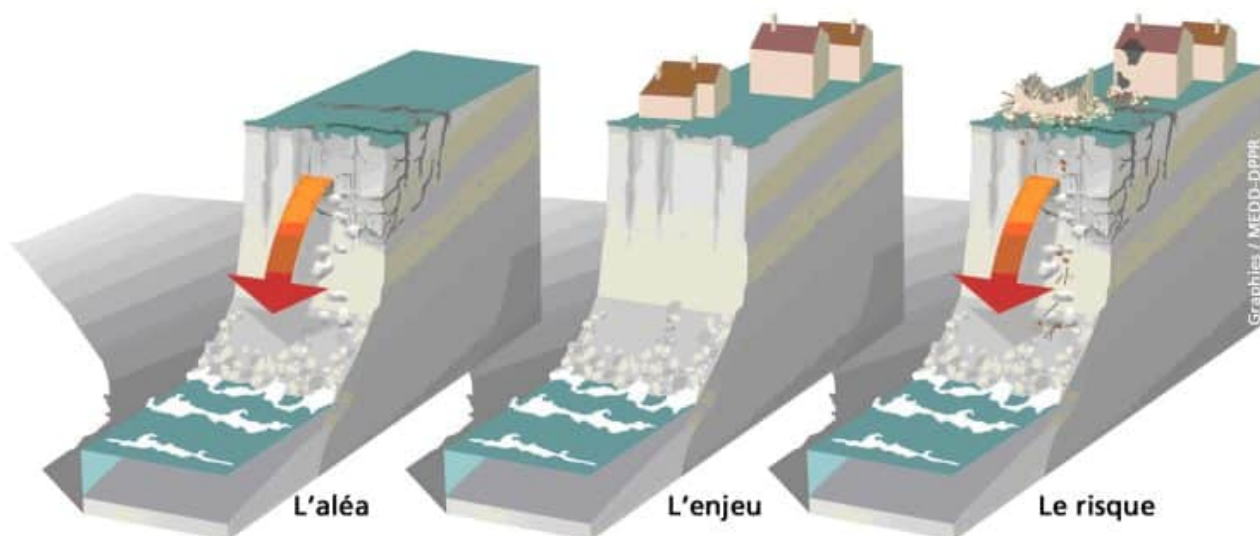
L'érosion de la frange littorale est un phénomène naturel mais préoccupant qui affecte de nombreuses côtes à travers le monde, y compris celles de Petit-Bourg. Ce processus se caractérise par le recul progressif du rivage sous l'effet de l'action des vagues, des courants marins et des intempéries, entraînant la perte de terres et de biens. À long terme, l'érosion peut menacer les infrastructures, les habitats naturels et la sécurité des habitants vivant à proximité des côtes. A noter que sur les 32 communes du département, 17 sont concernées par ce phénomène

Face à cette réalité, la Ville de Petit-Bourg s'est engagée à sensibiliser la population sur les enjeux liés à l'érosion littorale. Des campagnes d'information et des ateliers éducatifs ont été organisés pour expliquer ce phénomène, ses causes et ses conséquences. La participation active de la communauté est essentielle pour renforcer la résilience de notre littoral et protéger notre environnement pour les générations futures.

« L'érosion des côtes est un phénomène naturel dû aux effets

du vent, des courants ou des variations du niveau de la mer. Elle est accentuée par les activités humaines et le changement climatique (hausse du niveau des mers et intensité des phénomènes climatiques extrêmes comme les tempêtes..). »

info.gouv.fr



La déconstruction des habitations à risque

Face à la menace grandissante de l'érosion littorale, la Ville de Petit-Bourg a pris des mesures décisives pour garantir la sécurité de ses habitants. Après une étude approfondie et un diagnostic précis des zones les plus à risque, il a été décidé de déconstruire les habitations situées dans les secteurs de Bel-Air et de Bovis. Cette initiative, bien que difficile, était nécessaire pour prévenir des situations d'urgence et protéger des vies humaines.

La déconstruction des habitations a été réalisée de manière méthodique et sécurisée, en collaboration avec des experts en gestion de risques et en ingénierie. Chaque étape du processus a été soigneusement planifiée pour minimiser les perturbations

et assurer la sécurité de tous.

L'ensemble des habitations identifiées comme étant en danger a été déconstruit avec le souci de préserver l'intégrité environnementale de la zone. Cette démarche proactive permet de réduire les risques et de préparer le terrain pour des projets futurs visant à stabiliser le littoral et à renforcer la résilience de la communauté face à l'érosion. La protection de notre littoral reste une priorité pour la municipalité.









Le relogement des habitants concernés

Les familles concernées par la déconstruction de leurs habitations ont été au cœur des préoccupations depuis le début de cette opération. Grâce à un partenariat étroit avec les services sociaux et les agences de relogement, tous les habitants impactés ont pu être relogés. Chaque famille a reçu un accompagnement pour faciliter cette transition, avec des solutions de logement pérennes et adaptées à leurs besoins.

La mise en sûreté des habitants de Petit-Bourg face à l'érosion littorale est une priorité absolue pour la municipalité. Nous restons mobilisés pour surveiller l'évolution du littoral et continuerons à mettre en œuvre des actions visant à protéger notre territoire et ses habitants. Ensemble, nous pouvons faire face à ces défis environnementaux et assurer un avenir sécurisé pour notre belle ville.

Décembre 2021: 1ère vague de remise des clés de leur nouveau logement aux personnes impactées par l'érosion côtière





À voir...

https://youtu.be/KS729hK1b_c<https://youtu.be/o0sVfsYctsU><https://youtu.be/TRAc2bMwy0o>

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER



urbanisme@ville-petitbourg.fr

Petit-Bourg en fête, le programme du 9 au 16 août !

Petit-Bourg, terre de jeux, une ville qui se réalise!

Vendredi 9 août 2024

- **14h00** Marché Péyi Tibou

Rond-point de Montebello, animation gwoka

- **19h00** Retraite aux flambeaux

Organisée par Morne Bourg Mass et Atout Band

Dress code : Tous en blanc et tèt maré en blanc
Départ place de la Mairie

Arrivée école Fribert FESSIN (Mixte II) – Blonde

- **21h30** GWAN LEWOZ

Avec l'association Jwé Ka Lyanné et ses invités René GEOFFROY, Moïse PAULOBY, Jean-Claude LUTIN, Omer THICOT et Lucien COMINGE

Ecole Fribert FESSIN (Mixte II) – Blonde

Samedi 10 août 2024

- **10h00 à 18h00** Village Ti Moun

Jeux gonflables sportifs, défilé de mascottes, circuit de karting

Goûter offert par la Ville de Petit-Bourg

Entrée gratuite

- **12h30 Déjeuner Champêtre**

Organisé par l'association Morne Bourg Mass, à l'Ecole Maurice Chovino (Mixte I)

Info au 0690 92 58 92 – 0690 00 59 86

Dimanche 11 août 2024

- **8h00 Compétition de cabrits tirants**

Organisée par l'association Familles Rurales Patrimoines et Culturelles de Petit-Bourg

Terrain ADELAÏDE – Colin

Infoline : 0690 35 01 55

- **9h00 Messe à l'église Sainte-thérèse de Prise-d'Eau**

- **15h00 « Danse dans la Rue » Salsa, Quadrille, Boléro, Valse**

Départ : Eglise de Prise D'eau ; Arrivée : Place du marché de Prise D'eau

- **18h00 Remise en service du jet d'eau de Prise-D'Eau**

Intersection INRAE

- **19h00 Animation podium**

Avec Kalbas Ka et Modul + en live

Place du marché de Prise D'eau

Lundi 12 août 2024

▪ 8h30 Balade inaugurale

Circuit : Visite du hangar de la Zone technique du Port – Inauguration des travaux d'aménagement de la frange littorale et du Boulevard Omer Ninine – Visite du Marché Henriette CALIF, entièrement réhabilité – Inauguration de la Place de la Mairie, entièrement réaménagée

Animations : Balade en tuk tuk – animations diverses – show cooking

▪ Zumba géante

Avec Steeve SEGOR et Danii Fit- Tous en fluo – Place de la Mairie

Participation gratuite

Mardi 13 août 2024

▪ 19h00 Concert de Gospel

Avec EZECHIEL 37 JUNIOR et EZECHIEL 37

Mercredi 14 août 2024

▪ 14H00 Festival Jé an tan lontan

Course en sac, course à la brouette, pichin, marelle, belote, y ka y paka

Boulevard Omer Ninine

▪ 18h30 Schène Urban

1ère partie: Podium des associations et remise des prix des animations de quartier avec Reality dancers, daily weezy , tropikal danzar et bien d'autres.

2ème Partie : Scène Jeunes avec JB, CITA, JUJU, Frantz BARNABEAU, Joël FRANCISQUE, Fritz TAILLEPIERRE, Laudjix, LAS TITO, Kemay, T-Stone et bien d'autres. Show Final avec Saïk.

Jeudi 15 août 2024

▪ 8h00 Rassemblement

Du Conseil Municipal, des Corps constitués, des Anciens combattants, des associations, des personnalités invitées et de la population.

Hôtel de ville

▪ 8h30 Dépôt de gerbes au monument aux Morts

▪ 9h00 Messe Solennelle

Eglise Notre Dame de Bon Port

▪ 12h00 Cérémonie officielle

Allocution et vin d'honneur, Zone technique de la Vinaigrerie

▪ 13h00 Arrivée du Grand Prix du Conseil Départemental

Ecole Fribert FESSIN (Mixte II)

▪ 16h00 Parade des quadrilleurs dans le Bourg

Organisée par l'association Yonn A Lot et la Fédération de Quadrille de la Guadeloupe

Départ : Hôtel de Ville

▪ 20h00 Concert (1ère partie)

Avec Aimée PIOCHE, Black MJ, Victor DELVER, Melshane, Jessy BELLEVAL, Rachelle ALLISON, Christian NARA, Patrice HULMAN et bien d'autres.

▪ Feux d'artifices

▪ Concert live (2ème partie)

Avec DYNASTI'Z

Vendredi 16 août 2024

- 9h00 Bénédiction des Marins
- 10h30 Concourt de cerf-volant
- 11h00 Concourt de pêche à la ligne

Port de pêche de la Vinaigrerie

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



contact@ville-petitbourg.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 11 Avril

2024

La Ville de Petit-Bourg a voté son budget primitif 2024 en équilibre avec l'ambition de faire de Petit-Bourg, une Terre d'avenir et une Ville qui se réalise !

Temps fort de la démocratie locale, les conseillers municipaux se sont réunis lors du 3ème Conseil Municipal de l'année. Mme Jocelyne BOURGUIGNON, élue déléguée aux Affaires Financières de la Ville a présenté la juste concordance des résultats du compte de gestion de l'année écoulée à celui du compte administratif de la Ville.

Les élus ont ensuite approuvé le budget primitif 2024 et statué sur plusieurs sujets liés à la participation de la Ville à différents évènements sportifs organisés par les associations du territoire tels que la course cycliste ZEB A PIK 971, la Course Relais « 0 MIL DEFI », ou encore la matinée d'animation intitulée « A PETIT-BOURG LA NATURE NOTRE PLUS BEAU TERRAIN DE JEU » qui aura lieu le 28 avril 2024.

Autre temps fort du Conseil Municipal, le Maire a présenté le rapport 2023 sur la situation en matière égalité Femmes/Hommes au sein de la collectivité. Grande cause nationale, la municipalité, en qualité d'employeuse, entend impulser un plan d'actions en faveur de l'égalité Femmes/Hommes.

Ce qu'il faut retenir du budget primitif de 2024...

Le budget présenté et adopté par les élus s'élève à 47 558 047,76 € dont 40 012 303,54€ en section de fonctionnement et 7 545 744, 22€, en section d'investissement.

A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg

☎ 0590 95 38 00

☎ 0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



communication@ville-petitbourg.fr











Retour sur la matinée de nettoyage à Nesty avec Clean My Island

Ensemble faisons de Petit-Bourg, une ville verte sans déchets !!!

Merci aux bénévoles, aux citoyens solidaires, aux agents du service propreté de la Ville, aux élus municipaux et aux partenaires mobilisés sur cette belle opération de nettoyage de la forêt de Nesty.

Une opération suivie par Mme Ketty Dardol élue déléguée à la propreté de la Ville.

Avec **Cleanmyisland**, **La déchetterie de Jarry** et la **Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre**











